

**RECUEIL
DES ACTES
ADMINISTRATIFS**

Comité syndical

Séance du 28 février 2017

SOMMAIRE

Page

DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL	3
CS 01-01-2017 - Compte administratif 2016	5
CS 01-02-2017 - Compte de gestion 2016	25
CS 01-03-2017 - Affectation du résultat 2016	29
CS 01-04-2017 - Modification des durées d'amortissement	31
CS 01-05-2017 - Avenant n°1 accord-cadre travaux	33
CS 01-06-2017 - Adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS)	39
CS 01-07-2017 - Délégations permanentes au Président	41
CS 01-08-2017 - Délégation ponctuelle au Président	43
CS 01-09-2017 - Budget primitif 2017	45
COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL	65

L'an deux mille dix-sept, le 28 février à 18h00, le comité syndical du SDES, légalement convoqué, s'est réuni en son siège social, 81 rue de la Petite Eau à La Motte-Servolex, sous la présidence de Robert CLERC.

Présents

Mesdames Christiane **COMPAING**, Florence **VALLIN-BALAS** (*délégation de Lionel MITHIEUX*) ; Messieurs René **AGUETTAZ**, Robert **AGUETTAZ**, Luc **BERTHOUD**, François **CANTAMESSA** (*pouvoir d'Annick CRESSENS*), Yvon **CLARAZ**, Robert **CLERC**, Georges **CROISSONNIER**, Serge **DAL BIANCO**, Philippe **DUBONNET**, François **DUNAND**, Michel **DYEN**, Daniel **GROSJEAN**, Jean-Pierre **GUILLAUD** (*délégation de Joël VUILLARD*), André **GUILLERME** (*délégation d'André PLAISANCE*), Yves **HUSSON** (*délégation de Marie-Claire BARBIER*), Jean-Pierre **MARTIN**, Patrick **MICHAULT**, Pierre **POINTET**, Jean-Claude **RAFFIN** (*pouvoir d'Éric VAILLAUT*), Christian **RAUCAZ**, Jean-Luc **ROSSILLON**, Patrick **ROULET**, Jean-Marc **VIAL**.

Excusés

Mesdames Marie-Claire **BARBIER** (*délégation à Yves HUSSON*), Annick **CRESSENS** (*pouvoir à François CANTAMESSA*) ; Messieurs Jean-René **BENOIT**, Jean-Luc **BOCH**, Aloïs **CHASSOT**, René **CHEVALIER**, Jean-Marc **GUILLOT**, Pierre **HEMAR**, Alain **JAMEN**, Gildas **JOBERT**, Stéphane **LANNEZ**, Bertrand **MERCIER**, Lionel **MITHIEUX** (*délégation à Florence VALLIN-BALAS*), André **PLAISANCE** (*délégation à André GUILLERME*), Joël **PRIMARD**, Éric **VAILLAUT** (*pouvoir à Jean-Claude RAFFIN*), Joël **VUILLARD** (*délégation à Jean-Pierre GUILLAUD*), Alain **ZOCCOLO**.

Membres de l'administration présents

Guy **PONCET**, Payeur départemental.

Fabienne **CHUPP**, Elise **GINI**, Alexandra **MARION**, Cindy **MARLIN**, Nicolas **BORLET**, Luc **FAIVRE** (directeur), Sébastien **GROS** et Jean-Elie **MOMMESSIN**, agents du SDES.

DÉLIBÉRATIONS

SDES

(Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie)

Bâtiment « 3D » 81 rue de la Petite Eau

73290 LA MOTTE SERVOLEX

OBJET :

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Délibération n°

CS 01-01-2017

EXTRAIT

du registre des délibérations du **comité syndical**

Séance du 28 février 2017

L'an deux mille dix-sept,
Le 28 février à 18 heures 00,

le comité syndical du SDES s'est réuni au siège social du SDES à la MOTTE-SERVOLEX (73), après convocation légale, sous la présidence de Robert CLERC, Président.

MEMBRES :

En exercice : **39**

Présents : **24**

Représentés : **26**

Présents et représentés ayant pris part à la délibération : **26**

DATE DE LA CONVOCATION :

31 janvier 2017

NOTA :

Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché au siège du syndicat en janvier 2017.

Étaient présents : Mesdames Christiane COMPAING, Florence VALLIN-BALAS (*délégation de Lionel MITHIEUX*) ; Messieurs René AGUETTAZ, Robert AGUETTAZ, Luc BERTHOUD, François CANTAMESSA (*pouvoir d'Annick CRESSENS*), Yvon CLARAZ, Georges CROISSONNIER, Serge DAL BIANCO, Philippe DUBONNET, François DUNAND, Michel DYEN, Daniel GROSJEAN, Jean-Pierre GUILLAUD (*délégation de Joël VUILLARD*), André GUILLERME (*délégation d'André PLAISANCE*), Yves HUSSON (*délégation de Marie-Claire BARBIER*), Jean-Pierre MARTIN, Patrick MICHAULT, Pierre POINTET, Jean-Claude RAFFIN (*pouvoir d'Éric VAILLAUT*), Christian RAUCAZ, Jean-Luc ROSSILLON, Patrick ROULET, Jean-Marc VIAL.

Étaient excusés : Mesdames Marie-Claire BARBIER (*délégation à Yves HUSSON*), Annick CRESSENS (*pouvoir à François CANTAMESSA*) ; Messieurs Jean-René BENOIT, Jean-Luc BOCH, Aloïs CHASSOT, René CHEVALIER, Robert CLERC, Jean-Marc GUILLOT, Pierre HEMAR, Alain JAMEN, Gildas JOBERT, Stéphane LANNEZ, Bertrand MERCIER, Lionel MITHIEUX (*délégation à Florence VALLIN-BALAS*), André PLAISANCE (*délégation à André GUILLERME*), Joël PRIMARD, Éric VAILLAUT (*pouvoir à Jean-Claude RAFFIN*), Joël VUILLARD (*délégation à Jean-Pierre GUILLAUD*), Alain ZOCCOLO.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Le comité syndical, après avoir entendu l'exposé du 1^{er} Vice-Président et en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents et représentés ayant pris part à la délibération :

- ▶ **De voter le compte administratif 2016, établi conformément aux documents et tableaux annexés à la présente délibération.**

Fait et délibéré en séance les, jour, mois, an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président du SDES
Robert CLERC



Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie

Numéro SIRET : 25730223200026

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE DE LA SAVOIE

M.14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2016

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

Annexe le

N° : 073-257302232-20170228-CS_01_01_2017-DP

II

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	5 510 442,63	G	7 909 656,95
	Section d'investissement	B	6 241 362,25	H	6 211 872,45
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	4 494 016,44
	Report en section d'investissement (001)	D		J	4 700 516,95
			=		=
TOTAL (réalisations + reports)		=A+B+C+D	11 751 804,88	=G+H+I+J	23 316 062,79
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F	10 030 219,43	L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	10 030 219,43	= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	5 510 442,63	= G+I+K	12 403 673,39
	Section d'investissement	=B+D+F	16 271 581,68	= H+J+L	10 912 389,40
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	21 782 024,31	= G+H+I+J+K+L	23 316 062,79

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

Affiché le

ID: 073-257302232-20170228-CS 01 01 2017 DE

VUE D'ENSEMBLE

A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Chap. /art	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 10 030 219,43	L
Ch. 16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	174 630,64	
168741	Communes membres du GFP	174 630,64	
Ch. 20	IMMOBILISATIONS INCORP.	8 643,88	
2031	FRAIS D'ETUDE	8 643,88	
Ch. 204	Subventions d'équipement versées	264 569,69	
2041	SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES PAR LES GROUP.	264 569,69	
Ch. 23	IMMOBILIS. EN COURS	7 767 650,27	
2315	INSTALLATIONS, MAT. ET OUTILLAGE TECHNIQUE	3 618 118,45	
238	AVANCES SUR IMMO.CORPO PART SDES	4 149 531,82	
Ch. 45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	1 814 724,95	
4581010033	ALBENS SECTEUR ANSIGNY MOA ETUDES	69 497,00	
4581082006	LA CHAVANNE Plan Champ Vergillods	2 580,12	
4581101021	DOUCY-EN-BAUGES DOUCY-Dessous	121 837,50	
4581101022	DOUCY-EN-BAUGES LE CUL DU BOIS	101 500,84	
4581112007	FEISSONS SUR ISERE Secteur Mairie	315,00	
4581118009	FRANCIN Hameau de Charrière, Les Durets	4 938,89	
4581152028	MOA MARCIEUX Mairie Gîtes	2 235,00	
458116000	OPERATION D'INVEST.SOUS MANDAT	911 153,60	
458116002	AVRESSIEUX Poste double La Fruitière	720,40	
458116003	LA MOTTE SERVOLEX LA VILLETTE	23 682,10	
458116009	LA ROCHETTE RUE CHAUDANNES MOA SDES	7 395,00	
458116013	ST NICOLAS LACHAPELLE SECTEUR LE MARGERAY	2 382,68	
458116019	LE BOURGET DU LAC SECTEUR ROUTE DU PORT	261,00	
458116020	LA RAVOIRE SECTEUR RUE LOUIS PASTEUR	2 160,00	
458116022	ST BALDOPH SECTEUR LE CHAMPET MOLOK	3 420,00	
458116025	LE BOURGET DU LAC SECTEUR LA ROCHE ST ALBAN	586,29	
4581215020	LA ROCHETTE RUE J.ANDRE MOA SDES HTA	3 065,00	
4581226015	MOA ST BERON CHEF-LIEU MAIRIE	19 479,29	
4581235019	ST FRANCOIS LONGCHAMP Epalud	329 932,29	
4581247008	ST JEAN DE LA PORTE TR1 LES MESSALIERES	122 306,82	
4581260027	ST MAURICE DE ROTHERENS BEYRIN	4 457,13	
4581267030	ST PANCRACE SECTERU LE CHOSALET MOE	80 531,00	
4581272011	ST PIERRE DE BELLEVILLE La corbière	288,00	
8			

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

Émis le

SLO

II

ID : 073-257302232-20170228-CS_01_01_2017-D

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	RAR au 31/12	
011	Charges à caractère général	501 000,00	360 647,73			140 352,27
012	Charges de personnel et frais assimilés	671 000,00	631 221,79			39 778,21
014	Atténuations de produits	4 365 000,00	4 208 896,11	148 160,55		7 943,34
65	Autres charges de gestion courante	87 500,00	73 273,70			14 226,30
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	5 624 500,00	5 274 039,33	148 160,55		202 300,12
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles	500,00				500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires					
022	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	5 625 000,00	5 274 039,33	148 160,55		202 800,12
023	Virement à la section d'investissement	5 888 516,44				
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	1 000 000,00	88 242,75			911 757,25
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	6 888 516,44	88 242,75			6 800 273,69
	TOTAL	12 513 516,44	5 362 282,08	148 160,55		7 003 073,81
	Pour information					
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1					

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	RAR au 31/12	
013	Atténuations de charges	30 000,00	74 248,49			-44 248,49
70	Produits des services, du domaine et ventes...	64 500,00				64 500,00
73	Impôts et taxes	4 500 000,00	4 342 422,15			157 577,85
74	Dotations et participations	570 000,00	612 429,94			-42 429,94
75	Autres produits de gestion courante	2 840 000,00	2 877 556,99			-37 556,99
	Total des recettes de gestion courante	8 004 500,00	7 906 657,57			97 842,43
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	5 000,00	2 999,38			2 000,62
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	8 009 500,00	7 909 656,95			99 843,05
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	10 000,00				10 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	10 000,00				10 000,00
	TOTAL	8 019 500,00	7 909 656,95			109 843,05
	Pour information					
	R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	4 494 016,44				

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

Envoyé en préfecture le 09/03/2017

Reçu en préfecture le 09/03/2017

Affiché le

ID : 073-257302232-20170228-CS_01_01_2017-DE

II

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	103 383,88	2 340,00	8 643,88	92 400,00
204	Subventions d'équipement versées	481 127,57	16 557,88	264 569,69	200 000,00
21	Immobilisations corporelles	100 000,00	26 443,80		73 556,20
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	10 750 726,99	1 591 221,50	7 767 650,27	1 391 855,22
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement	11 435 238,44	1 636 563,18	8 040 863,84	1 757 811,42
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	681 266,35	330 057,05	47 918,68	303 290,62
18	Compte de liaison, affectation (BA, régie)				
26	Participation et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues	200 000,00			
	Total des dépenses financières	881 266,35	330 057,05	47 918,68	503 290,62
45...	Total des opé. pour compte de tiers	2 573 708,10	390 889,64	1 814 724,95	368 093,51
	Total des dépenses réelles d'investissement	14 890 212,89	2 357 509,87	9 903 507,47	2 629 195,55
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections				
041	Opérations patrimoniales	4 670 400,00	3 776 113,61		894 286,39
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	4 670 400,00	3 776 113,61		894 286,39
	TOTAL	19 560 612,89	6 133 623,48	9 903 507,47	3 523 481,94
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement	270 000,00	134 350,08		135 649,92
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement	270 000,00	134 350,08		135 649,92
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	3 500,00	3 520,33		-20,33
1068	Excédents de fonct. capitalisés	1 356 726,42	1 356 726,42		
138	Autres subv. d'invest. non transf.				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)				
26	Participation et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières	667 200,00	606 765,21		60 434,79
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 000,00			
	Total des recettes financières	2 029 426,42	1 967 011,96		62 414,46
45...	Total des opé. pour le compte de tiers	1 000 000,00	246 154,05		753 845,95
	Total des recettes réelles d'investissement	3 299 426,42	2 347 516,09		951 910,33
021	virement de la section de fonctionnement	5 888 516,44			
040	Opé. d'ordre de transfert entre les sections	1 000 000,00	88 242,75		911 757,25
041	Opérations patrimoniales	4 670 400,00	3 776 113,61		894 286,39
	Total des recettes d'ordre d'investissement	11 558 916,44	3 864 356,36		7 694 560,08
	TOTAL	14 858 342,86	6 211 872,45		8 646 470,41
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	4 700 516,95			

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

II

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	360 647,73		360 647,73
012	Charges de personnel et frais assimilés	631 221,79		631 221,79
014	Atténuations de produits	4 357 056,66		4 357 056,66
60	<i>Achats et variation des stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	73 273,70		73 273,70
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles		1,00	1,00
68	Dotations aux amortissements et provisions		88 241,75	88 241,75
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
	Dépenses de fonctionnement - Total	5 422 199,88	88 242,75	5 510 442,63
	Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	437 795,82		437 795,82
18	Compte de liaison : affectat*(BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
19	Différences sur les réalisations d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 340,00		2 340,00
204	Subventions d'équipement versées	16 557,88		16 557,88
21	Immobilisations corporelles	26 443,80	3 237 753,31	3 264 197,11
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	1 591 221,50	2 070,00	1 593 291,50
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières		533 530,30	533 530,30
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45...	Total des opérations pour compte de tiers	390 889,64	2 760,00	393 649,64
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
	Dépenses d'investissement - Total	2 465 248,64	3 776 113,61	6 241 362,25
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

Affiche le

ID : 073-257302232-20170228-CS 01 01 2017 DE

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	74 248,49		74 248,49
60	Achats et variations des stocks			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	4 342 422,15		4 342 422,15
74	Dotations et participations	612 429,94		612 429,94
75	Autres produits de gestion courante	2 877 556,99		2 877 556,99
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	2 999,38		2 999,38
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes de fonctionnement - Total	7 909 656,95		7 909 656,95
	Pour information			
	R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			4 494 016,44

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 520,33		3 520,33
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 356 726,42		1 356 726,42
13	Subventions d'investissement	134 350,08	1 387 058,22	1 521 408,30
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)		533 530,30	533 530,30
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations		1,00	1,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		4 830,00	4 830,00
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles		533 530,30	533 530,30
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours		1 317 164,79	1 317 164,79
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières	606 765,21		606 765,21
28	Amortissements des immobilisations (reprises)		88 241,75	88 241,75
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours			
45...	Total des opérations pour compte de tiers	246 154,05		246 154,05
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
3...	Stocks			
	Recettes d'investissement - Total	2 347 516,09	3 864 356,36	6 211 872,45
	Pour information			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			4 700 516,95

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 09/03/2017

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Affiché le

L 2017-03-02 20170228-CS_01_01_2017-DE

A1

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	RAR au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	501 000,00	360 647,73			140 352,27
6041	ACHATS D 'ETUDES-Prestations de service	103 314,00	12 654,91			90 659,09
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	3 500,00	3 312,67			187,33
60622	CARBURANTS	3 648,00	3 647,82			0,18
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	500,00				500,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	1 702,00	1 701,60			0,40
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	500,00				500,00
6064	FOURNITURES ADMINIST.	7 000,00	5 369,12			1 630,88
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	851,00	850,70			0,30
6135	LOCATIONS MOBILIERES	2 500,00	2 230,45			269,55
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	9 000,00	7 558,19			1 441,81
61522	ENTRETIEN DE BATIMENTS	2 000,00	882,82			1 117,18
61551	ENTRETIEN MATERIEL ROUL.	5 171,00	5 170,30			0,70
6156	MAINTENANCE	20 000,00	19 178,77			821,23
616	PRIMES D'ASSURANCE	9 355,00	9 354,05			0,95
6168	PRIMES ASSURANCE Autres	1 500,00	1 500,00			
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	10 000,00	9 748,60			251,40
6184	VERSEMENTS A DES ORGAN. DE FORMATION	14 090,00	14 089,76			0,24
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	21 818,00	21 817,16			0,84
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	51,00	51,00			
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	1 500,00	1 098,70			401,30
6226	HONORAIRES	72 866,00	72 865,35			0,65
6228	REMUNER. INTERMEDIAIRES DIVERS	29 677,00	29 676,80			0,20
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	17 443,00	17 442,08			0,92
6232	FETES ET CEREMONIES	34 298,00	34 295,92			0,08
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	20 000,00				20 000,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	20 000,00	5 427,90			14 572,10
6237	PUBLICATIONS	1 570,00	1 570,00			
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	10 000,00	7 843,49			2 156,51
6256	MISSIONS	2 133,00	2 133,00			
6257	RECEPTIONS	20 066,00	20 065,77			0,23
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEM.	12 000,00	9 231,99			2 768,01
6262	FRAIS DE TELECOM.	4 928,00	4 925,68			0,32
627	FRAIS BANCAIRES ET ASSIMILES	500,00	20,00			480,00
6281	CONCOURS DIVERS	25 000,00	23 145,33			1 854,67
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	8 000,00	7 264,80			735,20
63512	TAXES FONCIERES	4 523,00	4 523,00			
012	CHARGES DE PERSONNEL	671 000,00	631 221,79			39 778,21
6218	AUTRE PERSONNEL EXTER.	45 000,00	25 255,20			19 744,80
6331	VERSEMENT TRANSPORT	6 000,00	5 468,54			531,46
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	500,00	289,97			210,03
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AUTRES CENTRES	7 648,00	7 647,22			0,78
6411	PERSONNEL TITULAIRE	406,00	405,21			0,79
64111	PERSONNEL TITULAIRE REMUN. PRINCIPALE	289 713,00	289 712,19			0,81
64112	INDEMNITE DE RESIDENCE	6 956,00	6 955,27			0,73
64118	AUTRES INDEMNITES	77 342,00	75 152,41			2 189,59
64131	PERSONNEL NON TITULAIRE REMUN. PRINCIPALE	34 277,00	31 150,91			3 126,09
64138	AUTRES INDEMNITES	12 000,00	9 347,88			2 652,12
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	72 752,00	63 091,04			9 660,96
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	75 000,00	74 126,53			873,47
6454	COTISATION AUX ASSEDIC	2 248,00	2 247,91			0,09
6455	COTISATIONS POUR ASSUR. CAPITAL-DECES	29 658,00	29 657,85			0,15
6456	VERSEMENT AU F.N.C. DU SUPPLEMENT FAMILIAL.	1 500,00	720,00			780,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	1 000,00	993,66			6,34
6488	AUTRES CHARGES	9 000,00	9 000,00			13

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 09/03/2017

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Attesté le

ID : 075-23/502232-20170228-CS 01 01 2017 DE A1

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	RAR au 31/12	
014	ATTENUATION DE PRODUITS	4 365 000,00	4 208 896,11	148 160,55		7 943,34
7398	REVERSEMENTS RESTITUTIONS (TCCFE)	4 365 000,00	4 208 896,11	148 160,55		7 943,34
65	AUTRES CHARGES DE GEST.COURANTE	87 500,00	73 273,70			14 226,30
6531	INDEMNITÉS	45 000,00	39 962,10			5 037,90
6532	FRAIS DE MISSION	4 000,00	647,92			3 352,08
6533	COTISATIONS RETRAITE	3 000,00	1 946,17			1 053,83
6535	FRAIS DE FORMATION	4 932,00	150,00			4 782,00
65742	SUBV.FONCT. - ASSOCIAT AMICALE PERSONNEL SDES	23 000,00	23 000,00			
65743	SUBV.FONCT. - MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE	7 568,00	7 567,51			0,49
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)		5 624 500,00	5 274 039,33	148 160,55		202 300,12
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (b)	500,00				500,00
673	TITRES ANNULES	500,00				500,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b		5 625 000,00	5 274 039,33	148 160,55		202 800,12
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5 888 516,44				5 888 516,44
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 000 000,00	88 242,75			911 757,25
676	DIFFERENCES SUR REALIS. TRANSF. EN INVESTISSEM		1,00			-1,00
6811	DOT. AMORT. DES IMMOB. INCORPORELLES ET CORP.	1 000 000,00	88 241,75			911 758,25
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 888 516,44	88 242,75			6 800 273,69
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 888 516,44	88 242,75			6 800 273,69
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		12 513 516,44	5 362 282,08	148 160,55		7 003 073,81
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 09/03/2017

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Affiché le

18-073-257302232-20170228-CS_01_01_2017-DE

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	RAR au 31/12	
013	ATTENUATION DE CHARGES	30 000,00	74 248,49			-44 248,49
6419	REBOURS. SUR REMUN. DU PERSONNEL	30 000,00	74 248,49			-44 248,49
70	PRODUIT DES SERVICES DUDOMAINE ET VENTES DIV.	64 500,00				64 500,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	2 000,00				2 000,00
70688	Autres prestations de services	62 500,00				62 500,00
73	IMPOTS ET TAXES	4 500 000,00	4 342 422,15			157 577,85
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	4 500 000,00	4 342 422,15			157 577,85
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	570 000,00	612 429,94			-42 429,94
7474	Participations des Communes	23 000,00	40 677,24			-17 677,24
7475	GROUPEMENT DE COLLECTIVITE	11 000,00	6 587,06			4 412,94
74781	AUTRES ORGANISMES PARTICIP ART 8 ERDF	525 000,00	525 000,00			
74782	AUTRES ORGANISMES	11 000,00	40 165,64			-29 165,64
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 840 000,00	2 877 556,99			-37 556,99
7571	REDEVANCE ERDF R1	640 000,00	643 844,13			-3 844,13
7572	REDEVANCE ERDF R2	2 200 000,00	2 233 712,86			-33 712,86
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(013+70+73+74+75)		8 004 500,00	7 906 657,57			97 842,43
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (b)	5 000,00	2 999,38			2 000,62
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		1 645,00			-1 645,00
773	MANDATS ANNULES OU ATT. PAR DECHEANCE	5 000,00				5 000,00
775	PRODUITS DE CESSION D'IMMOBILISATION		1,00			-1,00
7788	AUTRES PRODUITS EXCEPT.		1 353,38			-1 353,38
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b		8 009 500,00	7 909 656,95			99 843,05
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 000,00				10 000,00
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par l	10 000,00				10 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 000,00				10 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		8 019 500,00	7 909 656,95			109 843,05
Pour information R 002 Excédent fonctionnement reporté de N-1		4 494 016,44				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET

Envoyé en préfecture le 09/03/2017

Reçu en préfecture le 09/03/2017

III

SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Affiche le

ID : 075-201702232-20170228-CS 01 01 2017 DE B1

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés
20	IMMOBILISATIONS INCORP.	103 383,88	2 340,00	8 643,88	92 400,00
2031	FRAIS D'ETUDE	98 383,88	2 340,00	8 643,88	87 400,00
205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS,	5 000,00			5 000,00
204	Subventions d'équipement versées	481 127,57	16 557,88	264 569,69	200 000,00
2041	SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES PAR LES GROUP.	481 127,57	16 557,88	264 569,69	200 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPO.	100 000,00	26 443,80		73 556,20
2181	INSTALLATIONS GEN. AG. ET AMENAGEMENTS DIVERS	40 000,00	5 173,72		34 826,28
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	40 000,00	17 374,16		22 625,84
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	10 000,00	3 895,92		6 104,08
2184	MOBILIER	10 000,00			10 000,00
23	IMMOBILIS. EN COURS	10 750 726,99	1 591 221,50	7 767 650,27	1 391 855,22
2315	INSTALLATIONS, MAT. ET OUTILLAGE TECHNIQUE	4 678 472,87	603 567,63	3 618 118,45	456 786,79
238	AVANCES SUR IMMO.CORPO PART SDES	6 072 254,12	987 653,87	4 149 531,82	935 068,43
020	DEPENSES IMPREVUES	198 246,92			-1 753,08
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	681 266,35	437 795,82	174 630,64	68 839,89
168741	Communes membres du GFP		107 738,77	126 711,96	-234 450,73
Total des dépenses d'équipement		11 433 485,36	1 744 301,95	8 167 575,80	1 521 607,61
	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	681 266,35	437 795,82	174 630,64	68 839,89
	Communes membres du GFP	681 266,35	330 057,05	47 918,68	303 290,62
020	DEPENSES IMPREVUES	198 246,92			-1 753,08
Total des dépenses financières		881 266,35	330 057,05	47 918,68	503 290,62
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 4581010033	73 782,73	2 526,86	69 497,00	1 758,87
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 4581082006	16 080,21	9 830,00	2 580,12	3 670,09
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 4581101021	125 317,50	3 480,00	121 837,50	
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 4581101022	131 339,60	5 468,57	101 500,84	24 370,19
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 4581112007	3 982,20	3 667,20	315,00	
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 4581118009	166 092,17	143 781,10	4 938,89	17 372,18
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 4581150005	2 816,77	25,35		2 791,42
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 4581152028	33 518,66	31 270,09	2 235,00	13,57
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 458116000	1 071 268,09		911 153,60	160 114,49
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 458116001	43 000,00			43 000,00
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 458116002	10 000,00	879,60	720,40	8 400,00
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 458116003	76 240,00	49 677,90	23 682,10	2 880,00
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 458116007	7 236,00	4 422,00		2 814,00
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 458116009	7 395,00		7 395,00	
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 458116013	17 371,43	14 988,75	2 382,68	
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 458116014	2 742,86	2 742,86		
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 458116017	6 857,14	1 371,43		5 485,71
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 458116019	609,00	348,00	261,00	
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 458116020	2 700,00	540,00	2 160,00	
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 458116022	3 420,00		3 420,00	
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 458116024	1 920,00	1 920,00		
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 458116025	1 368,00	781,71	586,29	
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 458116038	3 360,00	3 360,00		
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 4581215020	3 545,00	480,00	3 065,00	
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 4581226015	42 797,26	20 823,17	19 479,29	2 494,80
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 4581233026	1 552,50	1 552,50		
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 4581235019	437 707,92	15 038,57	329 932,29	92 737,06
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 4581247008	158 100,42	35 793,60	122 306,82	
16	[...] Opé. pour compte de tiers n° 4581260027	6 857,14	2 400,01	4 457,13	

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 09/03/2017

III

SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Affiché le

IB : 073-257-56232-20170228-CS 01 01 2017-Df

B1

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 4581267030	83 231,00	2 700,00	80 531,00	
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 4581272011	31 499,50	31 020,37	288,00	191,13
Total des dépenses d'opération pour compte de tiers		2 573 708,10	390 889,64	1 814 724,95	368 093,51
TOTAL DEPENSES REELLES		14 888 459,81	2 465 248,64	10 030 219,43	2 392 991,74
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	4 670 400,00	3 776 113,61		894 286,39
21534	TRANSFERTS TRAVAUX	4 003 200,00	3 237 753,31		765 446,69
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS		2 070,00		-2 070,00
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de TV	667 200,00	533 530,30		133 669,70
45...1	[...] Opé. pour compte de tiers n° 4581118009		2 760,00		-2 760,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		4 670 400,00	3 776 113,61		894 286,39
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		19 558 859,81	6 241 362,25	10 030 219,43	3 287 278,13
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 09/03/2017

III

SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

Affiché le

20170325 102232-20170228-CS_01_02_2017 DE B2

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés
13	SUBVENTIONS D'INVESTIS.	270 000,00	134 350,08		135 649,92
13241	Communes membres du GFP	270 000,00	134 350,08		135 649,92
27	AUTRES IMMOBILIS. FIN.		117 815,33		-117 815,33
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de TV		117 815,33		-117 815,33
Total des recettes d'équipement		270 000,00	252 165,41		17 834,59
10	DOTATIONS, FONDS DIV. ET RESERVES	1 360 226,42	1 360 246,75		-20,33
10222	FCTVA	3 500,00	3 520,33		-20,33
1068	EXCEDENTS DE FONCTION. CAPITALISES	1 356 726,42	1 356 726,42		
27	AUTRES IMMOBILIS. FIN.	667 200,00	488 949,88		178 250,12
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de TV	667 200,00	488 949,88		178 250,12
024	Produit des cessions	2 000,00			
Total des recettes financières		2 029 426,42	1 849 196,63		180 229,79
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 4582082006		73 948,62		-73 948,62
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 4582118009		79 117,71		-79 117,71
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 4582150005		807,97		-807,97
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 4582152028		28 465,09		-28 465,09
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 458216000	947 000,00			947 000,00
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 458216001	43 000,00			43 000,00
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 458216002	10 000,00			10 000,00
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 4582263001		10 587,97		-10 587,97
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 4582272011		53 226,69		-53 226,69
Total des recettes d'opération pour compte de tiers		1 000 000,00	246 154,05		753 845,95
TOTAL RECETTES REELLES		3 299 426,42	2 347 516,09		951 910,33
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	5 888 516,44			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 000 000,00	88 242,75		911 757,25
192	REALISATIONS POSTERIEURS AU 01.01.97		1,00		-1,00
28031	AMORTISSEMENT DES FRAIS D'ETUDE		478,40		-478,40
2804141	Communes membres du GFP	1 000 000,00	62 769,60		937 230,40
28101	AUTRES IMMO. CORP. INSTALLATIONS GENERALES		4 031,61		-4 031,61
28102	AUTRES IMMO. CORP. MATERIEL DE TRANSPORT		5 496,40		-5 496,40
28103	AUTRES IMMO. CORP. MAT. DE BUREAU ET INFO.		13 898,74		-13 898,74
28104	AUTRES IMMO. CORP. MOBILIER		1 567,00		-1 567,00
Total des prélèvements provenant de la section de fonctionnement		6 888 516,44	88 242,75		6 800 273,69
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	4 670 400,00	3 776 113,61		894 286,39
13241	Communes membres du GFP	1 001 000,00	1 387 058,22		-386 058,22
16874	AUTRES DETTES COMMUNES TVA		229 399,10		-229 399,10
168741	Communes membres du GFP	667 200,00	304 131,20		363 068,80
2031	Frais d'études		4 830,00		-4 830,00
21534	TRANSFERT TRAVAUX	667 200,00	533 530,30		133 669,70
2315	Installations matériel et outillage (récupération)	630 000,00			630 000,00
238	AVANCES SUR IMMO CORPO		675 814,13		-675 814,13
2381	AVANCES SUR IMMOBILISATIONS	1 705 000,00	641 350,66		1 063 649,34
TOTAL RECETTES D'ORDRE		11 558 916,44	3 864 356,36		7 694 560,08

III - VOTE DU BUDGET

Envoyé en préfecture le 09/03/2017

Reçu en préfecture le 09/03/2017

III

SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

Affiche le

ID : 073-257502232-20170228-CS 01 01 2017-Df

B2

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	14 858 342,86	6 211 872,45		8 646 470,41
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	4 700 516,95			

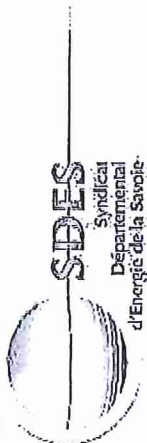


TABLEAU DES EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE 2016

EMPLOIS PERMANENTS

GRADE	EMPLOIS	CATEGORIES	DATE DE CREATION / MODIFICATION	EFFECTIFS VALIDES PAR LE COMITE SYNDICAL	EFFECTIFS POURVUS PAR	
					TITULAIRE/STAGIAIRE	CONTRACTUEL
FILIERE ADMINISTRATIVE						
Attaché territorial (SC)	Chargé de mission: "Administration-Communication"	A	01/05/2010	1	1	0
Attaché territorial TEMPS COMPLET	Responsable de pôle	A	04/10/2016	1	0	0
Rédacteur principal de 1er classe (AM)	Responsable du pôle Administration Générale/RH/Finances	B	04/07/2011 - 16/06/2015	1	1	0
Adjoint administratif de 2em classe (CB)	Secrétariat /Accueil	C	01/02/2002	1	1	0
Adjoint administratif de 2em classe (GC)	Assistante administrative et comptable	C	14/10/2004	1	1	0
Adjoint administratif de 2em classe (EG)	Assistante administrative et comptable	C	07/10/2014	1	1	0
SOUS-TOTAL				6	5	0
FILIERE TECHNIQUE						
Ingénieur Classe exceptionnelle (LF)	Directeur du SDES	A+	10/02/2015	1	1	0
Ingénieur principal (JEM)	Responsable du pôle économie concessionnaire	A	14/09/2010	1	1	0
Ingénieur principal/Ingénieur	Responsable du pôle Maîtrise Ouvrage / Marchés Publics	A	08/02/2011 - 04/10/2016	1	0	0
Ingénieur	Conseiller en Energie Partagé (CEP)	A	04/10/2016	1	0	0
Ingénieur	Conseiller en Energie Partagé (CEP)	A	04/10/2016	1	0	0
Ingénieur	Conseiller en Energie Partagé (CEP)	A	04/10/2016	1	0	0
Technicien principal de 2em classe (SG)	Chargé de mission: "Maîtrise d'ouvrage - Travaux"	B	07/10/2014	1	1	0
Technicien principal de 2em classe (CM)	Chargé de mission: "Techniques et juridiques"	B	01/09/2012 - 04/10/2016	1	1	0
SOUS-TOTAL				8	4	0
TOTAL GENERAL				14	9	0

Envoyé en préfecture le 09/03/2017

Reçu en préfecture le 09/03/2017

Affiché le

ID : 073-2573022-20170228-CS_01_01_2017-DE

Date le 31 décembre 2016
A la Motte-Servolex

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2
D2 - ARRETE - SIGNATURES	

Nombre de membres en exercice..... **40** VOTES : Pour..... **28**
Nombre de membres présents..... **25** Contre.....
Nombre de suffrages exprimés..... **28** Abstentions.....

Date de convocation : **31/1/2017**

Présenté par **Le 1^{er} Vice-Président - D. Cantamessa**
A **La Motte-Savoie**, le **28/2/2017**

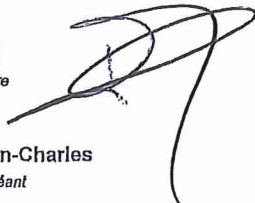





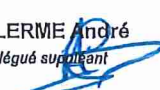

Délibéré par **Comité syndical** réuni en session **ordinaire**
A **La Motte-Savoie**, le **28/2/2017**

Les membres _____

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> CLERC Robert
Président  | CANTAMESSA François
Délégué titulaire  |
| <input checked="" type="checkbox"/> AGUETTAZ Robert
Délégué titulaire  | JACQUIER Nicolas
Délégué suppléant |
| <input checked="" type="checkbox"/> AGUETTAZ René
Délégué Titulaire  | LOGEROT Yannick
Délégué suppléant |
| BARBIER Marie-Claire
Délégué titulaire | DUBONNET Philippe
Délégué titulaire  |
| BENOIT Jean-René
Délégué titulaire | RUFFIER-LANCHE René
Délégué suppléant |
| <input checked="" type="checkbox"/> BERTHOUD Luc
Délégué titulaire  | LAMBERT Gérard
Délégué suppléant |
| BOCH Jean-Luc
Délégué titulaire | MUGNIER Fernand
Délégué suppléant |
| <input checked="" type="checkbox"/> CLARAZ Yvon
Délégué titulaire  | ANSELME Bernard
Délégué suppléant |
| MICHEL Franck
Délégué suppléant | GIORIA Mireille
Délégué suppléant |
| BLANCO Gérard
Délégué suppléant | RUFFIER-MONET Gérard
Délégué suppléant |
| <input checked="" type="checkbox"/> DUNAND François
Délégué titulaire  | MASSONAT Jean-Guy
Délégué suppléant |
| <input checked="" type="checkbox"/> COMPAING CHRISTIANE
Délégué titulaire  | JAMEN Alain
Délégué titulaire |
| COHENDET Robert
Délégué suppléant | LAYMOND Jean
Délégué suppléant |

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

MERCIER Bertrand <i>Délégué titulaire</i>	SILVESTRE Maxime <i>Délégué suppléant</i>
FLANDIN Gilles <i>Délégué suppléant</i>	GUILLOT Jean-Marc <i>Délégué titulaire</i>
✕ CHASSOT Alois <i>Délégué titulaire</i>	THEVENON Raphael <i>Délégué suppléant</i>
CHEVALIER René <i>Délégué titulaire</i>	✓ DYEN Michel <i>Délégué titulaire</i> 
✓ MICHAULT Patrick <i>Délégué titulaire</i> 	MARCEL Jean-Charles <i>Délégué suppléant</i>
GROSJEAN Daniel <i>Délégué titulaire</i>	RICHEL Christophe <i>Délégué suppléant</i>
HEMAR Pierre <i>Délégué titulaire</i>	FRESSOZ Jean-Pierre <i>Délégué suppléant</i>
DELLA GIORGIA Huguette <i>Délégué suppléant</i>	✓ DAL-BIANCO Serge <i>Délégué titulaire</i> 
JOBERT Gildas <i>Délégué titulaire</i>	REVERDY Bernard <i>Délégué suppléant</i>
✕ MARTIN Jean-Pierre <i>Délégué titulaire</i> 	DAVOINE Jean-Claude <i>Délégué suppléant</i>
CROISSONNIER Georges <i>Délégué titulaire</i> 	BOUGON Jean-Louis <i>Délégué suppléant</i>
LANNEZ Stéphane <i>Délégué titulaire</i>	✓ CRESSENS Annick <i>Délégué titulaire</i>
VIAL Cédric <i>Délégué suppléant</i>	SIBUE Alain <i>Délégué suppléant</i>
PECCHIO Patrick <i>Délégué suppléant</i>	MITHIEUX Lionel <i>Délégué titulaire</i>
✓ VALLIN-BALLAS Florence <i>Délégué suppléant</i> 	PLAISANCE André <i>Délégué titulaire</i>
✕ GUILLERME André <i>Délégué suppléant</i> 	✓ POINTET Pierre <i>Délégué titulaire</i> 
ANDRE Jean-Pierre <i>Délégué suppléant</i>	PRIMARD Joel <i>Délégué titulaire</i>

CA2016 Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie SDES

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2
D2 - ARRETE - SIGNATURES	

GUILLERMARD Denis
Délégué suppléant

✓ RAFFIN Jean-Claude
Délégué titulaire

GENON Hervé
Délégué suppléant

✓ RAUCAZ Christian
Délégué titulaire

GOLEC Patrick
Délégué suppléant

✓ ROSSILLON Jean-Luc
Délégué titulaire

REBELLE Christian
Délégué suppléant

✓ ROULET Patrick
Délégué titulaire

PAPEGAY Christian
Délégué suppléant

VAILLAUT Eric
Délégué titulaire

CHEMIN François
Délégué suppléant

VEUILLET Bernard
Délégué titulaire

GUIGUE Gilbert
Délégué suppléant

✓ VIAL Jean-Marc
Délégué titulaire

CASANOVA Corinne
Délégué suppléant

✓ VUILLARD Joel
Délégué titulaire

GUILLAUD Jean-Pierre
Délégué suppléant

ZOCCOLO Alain
Délégué titulaire

GIRARD Jean-Paul
Délégué suppléant

HUSSON Yves
Délégué suppléant

CANTAMESSA

Certifié exécutoire par _____, compte tenu de la transmission en préfecture, le _____
, et de la publication le _____

A _____ le _____

OBJET :

**COMPTE DE GESTION
2016**

**Délibération n°
CS 01-02-2017**

EXTRAIT

du registre des délibérations du **comité syndical**

Séance du 28 février 2017

L'an deux mille dix-sept,
Le 28 février à 18 heures 00,

le comité syndical du SDES s'est réuni au siège social du SDES à la MOTTE-SERVOLEX (73), après convocation légale, sous la présidence de Robert CLERC, Président.

MEMBRES :

En exercice : **39**
Présents : **25**
Représentés : **27**
Présents et représentés ayant pris part à la délibération : **27**

Étaient présents : Mesdames Christiane COMPAING, Florence VALLIN-BALAS (délégation de Lionel MITHIEUX); Messieurs René AGUETTAZ, Robert AGUETTAZ, Luc BERTHOUD, François CANTAMESSA (pouvoir d'Annick CRESSENS), Yvon CLARAZ, Robert CLERC, Georges CROISSONNIER, Serge DAL BIANCO, Philippe DUBONNET, François DUNAND, Michel DYEN, Daniel GROSJEAN, Jean-Pierre GUILLAUD (délégation de Joël VUILLARD), André GUILLERME (délégation d'André PLAISANCE), Yves HUSSON (délégation de Marie-Claire BARBIER), Jean-Pierre MARTIN, Patrick MICHAULT, Pierre POINTET, Jean-Claude RAFFIN (pouvoir d'Éric VAILLAUT), Christian RAUCAZ, Jean-Luc ROSSILLON, Patrick ROULET, Jean-Marc VIAL.

DATE DE LA CONVOCATION :

31 janvier 2017

Étaient excusés : Mesdames Marie-Claire BARBIER (délégation à Yves HUSSON), Annick CRESSENS (pouvoir à François CANTAMESSA); Messieurs Jean-René BENOIT, Jean-Luc BOCH, Aloïs CHASSOT, René CHEVALIER, Jean-Marc GUILLOT, Pierre HEMAR, Alain JAMEN, Gildas JOBERT, Stéphane LANNEZ, Bertrand MERCIER, Lionel MITHIEUX (délégation à Florence VALLIN-BALAS), André PLAISANCE (délégation à André GUILLERME), Joël PRIMARD, Éric VAILLAUT (pouvoir à Jean-Claude RAFFIN), Joël VUILLARD (délégation à Jean-Pierre GUILLAUD), Alain ZOCCOLO.

NOTA :

Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché au siège du syndicat en janvier 2017.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Le comité syndical, après avoir entendu l'exposé du Président et en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents et représentés ayant pris part à la délibération :

- ▶ **De prendre acte de la communication du compte de gestion 2016 ;**
- ▶ **De statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 ;**
- ▶ **De statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;**
- ▶ **D'arrêter le compte de gestion dressé par monsieur le Payeur départemental pour l'exercice 2016, en tout point conforme au compte administratif 2016 (extrait du compte de gestion, états II-1 « Résultat budgétaire de l'exercice » et II-2 « Résultat d'exécution du budget principal ») ;**
- ▶ **D'autoriser le Président à certifier ledit compte de gestion 2016.**

Fait et délibéré en séance les, jour, mois, an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président du SDES
Robert CLERC





73800 SIVU DEP ENERGIE SAVOIE SDES

PAGE DES SIGNATURES

Exercice 2016

GED

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de SIVU DEP ENERGIE SAVOIE SDES pendant l'année 2016 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

Vu par

qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le 28 Février 2017 par l'organe délibérant.

À Chambéry

Le Président du SDES
Robert GAERC

Le Directeur Départemental
des Finances Publiques
par procuration, le Chef de service,

07 FEV. 2017

À , le

Nathalie FRUTOS

Le Payeur Départemental,

Chambéry - le 10/02/2017

GUY PONCET

Envoyé en préfecture le 09/03/2017
Reçu en préfecture le 09/03/2017
Affiché le
N° : 073-257302282-20170228-CS_01_02_2017-DE

Le 28/02/17

73800 - SIVU DEP ENERGIE SAVOIE SDES

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	19 558 859,81	12 513 517,44	32 072 377,25
Titres de recettes émis (b)	6 215 449,42	8 453 150,65	14 668 600,07
Réductions de titres (c)	3 576,97	543 493,70	547 070,67
Recettes nettes (d = b - c)	6 211 872,45	7 909 656,95	14 121 529,40
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	19 558 859,81	12 513 517,44	32 072 377,25
Mandats émis (f)	6 276 424,40	5 513 542,22	11 789 966,62
Annulations de mandats (g)	35 062,15	3 099,59	38 161,74
Dépenses nettes (h = f - g)	6 241 362,25	5 510 442,63	11 751 804,88
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		2 399 214,32	2 369 724,52
(h - d) Déficit	29 489,80		

Envoyé en préfecture le 09/03/2017

Recu en préfecture le 09/03/2017

Affiché le

ID : 073-257302232-20170228-CS_01_02_2017-DE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

73800 - SIVU DEP ENERGIE SAVOIE SDES

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2015	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2016	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2016
I - Budget principal					
Investissement	4 700 516,95	0,00	-29 489,80	0,00	4 671 027,15
Fonctionnement	5 850 742,86	1 356 726,42	2 399 214,32	0,00	6 893 230,76
TOTAL I	10 551 259,81	1 356 726,42	2 369 724,52	0,00	11 564 257,91
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	10 551 259,81	1 356 726,42	2 369 724,52	0,00	11 564 257,91

Envoyé en préfecture le 09/03/2017

Reçu en préfecture le 09/03/2017

Affiché le

ID 073-257302232-20170228-CS_01_02_2017-DE



SDES
 (Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie)
 Bâtiment « 3D » 81 rue de la Petite Eau
 73290 LA MOTTE SERVOLEX

OBJET :

**AFFECTATION DU
 RESULTAT 2016**

**Délibération n°
 CS 01-03-2017**

EXTRAIT

du registre des délibérations du **comité syndical**

Séance du 28 février 2017

L'an deux mille dix-sept,
 Le 28 février à 18 heures 00,

le comité syndical du SDES s'est réuni au siège social du SDES à la MOTTE-SERVOLEX (73), après convocation légale, sous la présidence de Robert CLERC, Président.

MEMBRES :

En exercice : 39
 Présents : 25
 Représentés : 27
 Présents et représentés ayant pris part à la délibération : 27

Étaient présents : Mesdames Christiane COMPAING, Florence VALLIN-BALAS (délégation de Lionel MITHIEUX) ; Messieurs René AGUETTAZ, Robert AGUETTAZ, Luc BERTHOUD, François CANTAMESSA (pouvoir d'Annick CRESENS), Yvon CLARAZ, Robert CLERC, Georges CROISSONNIER, Serge DAL BIANCO, Philippe DUBONNET, François DUNAND, Michel DYEN, Daniel GROSJEAN, Jean-Pierre GUILLAUD (délégation de Joël VUILLARD), André GUILLERME (délégation d'André PLAISANCE), Yves HUSSON (délégation de Marie-Claire BARBIER), Jean-Pierre MARTIN, Patrick MICHAULT, Pierre POINTET, Jean-Claude RAFFIN (pouvoir d'Éric VAILLAUT), Christian RAUCAZ, Jean-Luc ROSSILLON, Patrick ROULET, Jean-Marc VIAL.

DATE DE LA CONVOCATION :

31 janvier 2017

Étaient excusés : Mesdames Marie-Claire BARBIER (délégation à Yves HUSSON), Annick CRESENS (pouvoir à François CANTAMESSA) ; Messieurs Jean-René BENOIT, Jean-Luc BOCH, Aloïs CHASSOT, René CHEVALIER, Jean-Marc GUILLOT, Pierre HEMAR, Alain JAMEN, Gildas JOBERT, Stéphane LANNEZ, Bertrand MERCIER, Lionel MITHIEUX (délégation à Florence VALLIN-BALAS), André PLAISANCE (délégation à André GUILLERME), Joël PRIMARD, Éric VAILLAUT (pouvoir à Jean-Claude RAFFIN), Joël VUILLARD (délégation à Jean-Pierre GUILLAUD), Alain ZOCCOLO.

NOTA :

Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché au siège du syndicat en janvier 2017.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Le comité syndical, après avoir entendu l'exposé du Président et en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents et représentés ayant pris part à la délibération :

► De valider l'affectation du résultat 2016 conformément aux éléments du tableau ci-dessous.

TABLEAU DES RESULTATS D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL 2016				
BP 2016	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Réalisations de l'exercice 2016	6 241 362,25 €	6 211 872,45 €	5 510 442,63 €	7 909 656,95 €
Résultat de l'exercice 2016		- 29 489,80 €		2 399 214,32 €
Excédent antérieur reporté		4 700 516,95 €		4 494 016,44 €
Résultat cumulé fin 2016		4 671 027,15 €		6 893 230,76 €
Restes à Réaliser 2016 (RAR 2016) à reporter	10 030 219,49 €			

AFFECTATION DES RESULTATS AU BP 2017	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Art.1068 Excédent de fonctionnement pour besoin de financement d'investissement	5 359 192,28 €	5 359 192,28 €
Art. 001 report de la section d'investissement	4 671 027,15 €	
Art. 002 report de la section de fonctionnement		1 534 038,48 €

Fait et délibéré en séance les, jour, mois, an susdits.

Pour extrait conforme,
 Le Président du SDES
 Robert CLERC

SDES

(Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie)
Bâtiment « 3D » 81 rue de la Petite Eau
73290 LA MOTTE SERVOLEX

OBJET :

MODIFICATION DES DUREES D'AMORTISSEMENT

Délibération n°
CS 01-04-2017

EXTRAIT

du registre des délibérations du **comité syndical**

Séance du 28 février 2017

L'an deux mille dix-sept,
Le 28 février à 18 heures 00,

le comité syndical du SDES s'est réuni au siège social du SDES à la MOTTE-SERVOLEX (73), après convocation légale, sous la présidence de Robert CLERC, Président.

MEMBRES :

En exercice : **39**
Présents : **25**
Représentés : **27**
Présents et représentés ayant pris part à la délibération : **27**

DATE DE LA CONVOCATION :

31 janvier 2017

NOTA :

Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché au siège du syndicat en janvier 2017.

Étaient présents : Mesdames Christiane COMPAING, Florence VALLIN-BALAS (*délégation de Lionel MITHIEUX*) ; Messieurs René AGUETTAZ, Robert AGUETTAZ, Luc BERTHOUD, François CANTAMESSA (*pouvoir d'Annick CRESSENS*), Yvon CLARAZ, Robert CLERC, Georges CROISSONNIER, Serge DAL BIANCO, Philippe DUBONNET, François DUNAND, Michel DYEN, Daniel GROSJEAN, Jean-Pierre GUILLAUD (*délégation de Joël VUILLARD*), André GUILLERME (*délégation d'André PLAISANCE*), Yves HUSSON (*délégation de Marie-Claire BARBIER*), Jean-Pierre MARTIN, Patrick MICHAULT, Pierre POINTET, Jean-Claude RAFFIN (*pouvoir d'Éric VAILLAUT*), Christian RAUCAZ, Jean-Luc ROSSILLON, Patrick ROULET, Jean-Marc VIAL.

Étaient excusés : Mesdames Marie-Claire BARBIER (*délégation à Yves HUSSON*), Annick CRESSENS (*pouvoir à François CANTAMESSA*) ; Messieurs Jean-René BENOIT, Jean-Luc BOCH, Aloïs CHASSOT, René CHEVALIER, Jean-Marc GUILLOT, Pierre HEMAR, Alain JAMEN, Gildas JOBERT, Stéphane LANNEZ, Bertrand MERCIER, Lionel MITHIEUX (*délégation à Florence VALLIN-BALAS*), André PLAISANCE (*délégation à André GUILLERME*), Joël PRIMARD, Éric VAILLAUT (*pouvoir à Jean-Claude RAFFIN*), Joël VUILLARD (*délégation à Jean-Pierre GUILLAUD*), Alain ZOCCOLO.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Le comité syndical, après avoir entendu l'exposé du Président et en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents et représentés ayant pris part à la délibération :

- **De valider le principe d'amortissement des biens d'équipements et des prestations concernées conformément aux éléments du tableau ci-dessous, et ce pour les dotations d'amortissement à inscrire à partir de l'exercice 2017 inclus.**

Imputation budgétaire	Libellé équipement	Durée amortissement
2031	Frais d'études non suivis de travaux	1
2033	Frais d'insertion non suivis de travaux	1
2041482	Subventions d'équipement versées autres communes	5
2051	Concessions et droits similaires, brevet licences, logiciels, ...	3
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	10
2182	Matériel de transport	5
2183	Matériel informatique et bureautique	3
2184	Mobilier	10
2188	Autres immobilisations corporelles	10
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	10


Fait et délibéré en séance les, jour, mois, an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président du SDES
Robert CLERC





SDES
(Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie)
Bâtiment « 3D » 81 rue de la Petite Eau
73290 LA MOTTE SERVOLEX

Envoyé en préfecture le 09/03/2017
Reçu en préfecture le 09/03/2017
Affiché le 
ID : 073-257302232-20170228-CS_01_05_2017-DE

OBJET :

**AVENANT N° 1
ACCORD-CADRE
TRAVAUX**

**Délibération n°
CS 01-05-2017**

EXTRAIT

du registre des délibérations du **comité syndical**

Séance du 28 février 2017

L'an deux mille dix-sept,
Le 28 février à 18 heures 00,

le comité syndical du SDES s'est réuni au siège social du SDES à la MOTTE-SERVOLEX (73), après convocation légale, sous la présidence de Robert CLERC, Président.

MEMBRES :

En exercice : **39**
Présents : **25**
Représentés : **27**
Présents et représentés ayant pris part à la délibération : **27**

DATE DE LA CONVOCATION :

31 janvier 2017

NOTA :

Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché au siège du syndicat en janvier 2017.

Étaient présents : Mesdames Christiane COMPAING, Florence VALLIN-BALAS (délégation de Lionel MITHIEUX); Messieurs René AGUETTAZ, Robert AGUETTAZ, Luc BERTHOUD, François CANTAMESSA (pouvoir d'Annick CRESSENS), Yvon CLARAZ, Robert CLERC, Georges CROISSONNIER, Serge DAL BIANCO, Philippe DUBONNET, François DUNAND, Michel DYEN, Daniel GROSJEAN, Jean-Pierre GUILLAUD (délégation de Joël VUILLARD), André GUILLERME (délégation d'André PLAISANCE), Yves HUSSON (délégation de Marie-Claire BARBIER), Jean-Pierre MARTIN, Patrick MICHAULT, Pierre POINTET, Jean-Claude RAFFIN (pouvoir d'Éric VAILLAUT), Christian RAUCAZ, Jean-Luc ROSSILLON, Patrick ROULET, Jean-Marc VIAL.

Étaient excusés : Mesdames Marie-Claire BARBIER (délégation à Yves HUSSON), Annick CRESSENS (pouvoir à François CANTAMESSA); Messieurs Jean-René BENOIT, Jean-Luc BOCH, Aloïs CHASSOT, René CHEVALIER, Jean-Marc GUILLOT, Pierre HEMAR, Alain JAMEN, Gildas JOBERT, Stéphane LANNEZ, Bertrand MERCIER, Lionel MITHIEUX (délégation à Florence VALLIN-BALAS), André PLAISANCE (délégation à André GUILLERME), Joël PRIMARD, Éric VAILLAUT (pouvoir à Jean-Claude RAFFIN), Joël VUILLARD (délégation à Jean-Pierre GUILLAUD), Alain ZOCCOLO.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.


Le comité syndical, après avoir entendu l'exposé du Président et en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents et représentés ayant pris part à la délibération :

- ▶ **D'approuver l'avenant n°1 à l'accord-cadre 2016-016 passé avec la société SPIE, avenant concernant la prise en compte du changement de dénomination sociale du titulaire.**
- ▶ **D'autoriser le Président à signer cet avenant.**

Fait et délibéré en séance les, jour, mois, an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président du SDES
Robert CLERC



Envoyé en préfecture le 09/03/2017
Reçu en préfecture le 09/03/2017
Affiché le 
ID : 073-257302232-20170228-CS_01_05_2017-DE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 1

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

SDES
BATIMENT "LE 3D"
81 RUE DE LA PETITE EAU
73290 LA MOTTE SERVOLEX

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

SPIE Sud-Est
4 avenue Jean Jaurès TS 70017
69551 Feyzin Cedex
SIRET : 440 055 861 00312

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

ACCORD CADRE SDES 2016-016 - Réalisation de travaux sur les réseaux de distribution publique d'électricité, l'éclairage public et les réseaux de télécommunication

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre :

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre :

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

D - Objet de l'avenant.

Envoyé en préfecture le 09/03/2017

Reçu en préfecture le 09/03/2017

Affiché le

SLO

ID : 073-257302233-20170228_CS_01_05_2017-DE

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Le Groupe SPIE a décidé de procéder à la restructuration de ses activités en France, en créant une nouvelle filiale la Société SPIE CityNetworks dédiée aux activités des réseaux extérieurs et opérateurs Télécoms.

De ce fait, les activités dans le secteur des réseaux extérieurs et opérateurs Télécoms détenues par la société SPIE Sud-Est seront transférées courant 2017 à la nouvelle Société SPIE CityNetworks dans le cadre d'un apport partiel d'actifs soumis au régime juridique des scissions conformément à la faculté offerte par les dispositions de l'article L236-22 du Code du Commerce.

Cependant, dès le 1^{er} janvier 2017, la société SPIE Sud-Est confiera à la Société SPIE CityNetworks l'exploitation de son activité des réseaux extérieurs et opérateurs Télécoms dans le cadre d'un contrat de location-gérance régi par les articles L144-1 à L144-13 du Code de Commerce. Durant cette phase transitoire, qui durera jusqu'au jour de la réalisation de l'apport partiel d'actifs, la Société SPIE CityNetworks se substituera à la société SPIE Sud-Est dans les droits et obligations du marché précité.

Durant cette période, la société SPIE Sud-Est sera **solidairement responsable** avec la Société SPIE CityNetworks des dettes contractées par celle-ci à l'occasion de l'exploitation de son activité.

La société SPIE CityNetworks dispose **des garanties professionnelles et financières** pour assurer la bonne fin du marché précité et fournit à cet effet les documents suivants :

- Extrait K-Bis
- Avis de publicité dans un JAL du Contrat de Location Gérance
- Attestations d'assurance Responsabilité Civile et Décennale
- Attestation de régularité fiscale

À compter du 1^{er} janvier 2017, les moyens matériels et les salariés de la société SPIE Sud-Est en charge du marché précité seront transférés au sein de la Société SPIE CityNetworks en application de l'article L 1224-1 et suivants du Code du Travail.

En conséquence, et conformément aux dispositions de l'article 139-4° du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 autorisant **le remplacement du titulaire initial du marché public par un nouveau titulaire**, à la suite **d'une opération de restructuration du titulaire Initial**, à condition que cela n'entraîne pas d'autres modifications substantielles, le marché précité est donc transféré à compter du **1^{er} janvier 2017** au **nouveau titulaire** :

SPIE CityNetworks

Société par Actions Simplifiée, dont le siège social est 1/3 Place de la Berline à SAINT DENIS CEDEX (93287), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 434 085 395, .

La facturation des prestations réalisées à compter du 1^{er} janvier 2017 sera effectuée par le Nouveau Titulaire SPIE CityNetworks et les sommes dues au titre du marché seront versées à ce dernier sur le compte bancaire dont les coordonnées sont les suivantes :

BNP FR76 3000 4008 1900 0124 0010 161

Toutes les autres dispositions du marché précité non modifiées par le présent avenant demeurent inchangées.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :


(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Montant de l'avenant :



- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :
- % d'écart introduit par l'avenant :

Envoyé en préfecture le 09/03/2017
Reçu en préfecture le 09/03/2017
Affiché le 
ID : 073-257302232-20170228-CS_01_05_2017-DE

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Le Titulaire Initial : La société SPIE Sud-Est Pascal Poncet, Directeur général	Feyzin le	 SPIE Sud-Est Direction Générale 4 Avenue Jean Jaurès - TSA 70017 69551 FEYZIN Cedex RCS Lyon B 440 055 861
Le Nouveau Titulaire : La société SPIE CityNetworks Luc Sauze, Directeur général	Saint-Denis le	 SPIE CITYNETWORKS SAS 1-3 Place de la Dérive 93287 Saint-Denis Cedex DORIGNY RCS 421 089 328

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : _____, le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité
adjudicatrice)

Reçu en préfecture le 09/03/2017

Affiché le

ID : 073-257302232-20170228-CS_01_05_2017-DE

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



SDES

(Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie)

Bâtiment « 3D » 81 rue de la Petite Eau

73290 LA MOTTE SERVOLEX

OBJET :

ADHESION AU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)

Délibération n°
CS 01-06-2017

MEMBRES :

En exercice : **39**
Présents : **25**
Représentés : **27**
Présents et représentés ayant pris part à la délibération : **27**

DATE DE LA CONVOCAATION :

31 janvier 2017

NOTA :

Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché au siège du syndicat en janvier 2017.

EXTRAIT

du registre des délibérations du **comité syndical**

Séance du 28 février 2017

L'an deux mille dix-sept,
Le 28 février à 18 heures 00,

le comité syndical du SDES s'est réuni au siège social du SDES à la MOTTE-SERVOLEX (73), après convocation légale, sous la présidence de Robert CLERC, Président.

Étaient présents : Mesdames Christiane COMPAING, Florence VALLIN-BALAS (*délégation de Lionel MITHIEUX*); Messieurs René AGUETTAZ, Robert AGUETTAZ, Luc BERTHOUD, François CANTAMESSA (*pouvoir d'Annick CRESSENS*), Yvon CLARAZ, Robert CLERC, Georges CROISSONNIER, Serge DAL BIANCO, Philippe DUBONNET, François DUNAND, Michel DYEN, Daniel GROSJEAN, Jean-Pierre GUILLAUD (*délégation de Joël VUILLARD*), André GUILLERME (*délégation d'André PLAISANCE*), Yves HUSSON (*délégation de Marie-Claire BARBIER*), Jean-Pierre MARTIN, Patrick MICHAULT, Pierre POINTET, Jean-Claude RAFFIN (*pouvoir d'Éric VAILLAUT*), Christian RAUCAZ, Jean-Luc ROSSILLON, Patrick ROULET, Jean-Marc VIAL.

Étaient excusés : Mesdames Marie-Claire BARBIER (*délégation à Yves HUSSON*), Annick CRESSENS (*pouvoir à François CANTAMESSA*); Messieurs Jean-René BENOIT, Jean-Luc BOCH, Aloïs CHASSOT, René CHEVALIER, Jean-Marc GUILLOT, Pierre HEMAR, Alain JAMEN, Gildas JOBERT, Stéphane LANNEZ, Bertrand MERCIER, Lionel MITHIEUX (*délégation à Florence VALLIN-BALAS*), André PLAISANCE (*délégation à André GUILLERME*), Joël PRIMARD, Éric VAILLAUT (*pouvoir à Jean-Claude RAFFIN*), Joël VUILLARD (*délégation à Jean-Pierre GUILLAUD*), Alain ZOCCOLO.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Le comité syndical, après avoir entendu l'exposé du Président et en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents et représentés ayant pris part à la délibération :

- ▶ **D'autoriser le Président à soumettre à l'avis du Comité technique paritaire la proposition d'adhésion du SDES au CNAS (Comité National d'Action Sociale) ;**
- ▶ **D'autoriser l'adhésion au CNAS pour les agents à réception de l'avis du Comité technique paritaire ;**
- ▶ **D'abroger la délibération antérieure n° CS n°11/036-2014 du 1^{er} juillet 2014 concernant la désignation des délégués au CNAS ;**
- ▶ **D'autoriser le Président à signer la convention d'adhésion au CNAS ;**
- ▶ **De désigner Robert CLERC, Président, en qualité de délégué titulaire représentant les élus pour participer à l'assemblée départementale annuelle du CNAS et François CANTAMESSA, 1^{er} Vice-Président, en qualité de suppléant.**
- ▶ **De désigner Luc FAIVRE, directeur, en qualité de délégué titulaire représentant les agents pour participer à l'assemblée départementale annuelle du CNAS et Alexandra MARION, responsable du pôle administration générale / finances / ressources humaines, en qualité de suppléante.**

Fait et délibéré en séance les, jour, mois, an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président du SDES
Robert CLERC



SDES

(Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie)

Bâtiment « 3D » 81 rue de la Petite Eau

73290 LA MOTTE SERVOLEX

Envoyé en préfecture le 09/03/2017

Reçu en préfecture le 09/03/2017

Affiché le

SDES

ID : 073-257302232-20170228-CS_01_07_2017-DE

OBJET :

DELEGATIONS PERMANENTES AU PRESIDENT

Délibération n°
CS 01-07-2017

EXTRAIT

du registre des délibérations du **comité syndical**

Séance du 28 février 2017

L'an deux mille dix-sept,
Le 28 février à 18 heures 00,

le comité syndical du SDES s'est réuni au siège social du SDES à la MOTTE-SERVOLEX (73), après convocation légale, sous la présidence de Robert CLERC, Président.

MEMBRES :

En exercice : **39**
Présents : **25**
Représentés : **27**
Présents et représentés ayant pris part à la délibération : **27**

DATE DE LA CONVOCATION :

31 janvier 2017

NOTA :

Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché au siège du syndicat en janvier 2017.

Étaient présents : Mesdames Christiane COMPAING, Florence VALLIN-BALAS (délégation de Lionel MITHIEUX); Messieurs René AGUETTAZ, Robert AGUETTAZ, Luc BERTHOUD, François CANTAMESSA (pouvoir d'Annick CRESSENS), Yvon CLARAZ, Robert CLERC, Georges CROISSONNIER, Serge DAL BIANCO, Philippe DUBONNET, François DUNAND, Michel DYEN, Daniel GROSJEAN, Jean-Pierre GUILLAUD (délégation de Joël VUILLARD), André GUILLERME (délégation d'André PLAISANCE), Yves HUSSON (délégation de Marie-Claire BARBIER), Jean-Pierre MARTIN, Patrick MICHAULT, Pierre POINTET, Jean-Claude RAFFIN (pouvoir d'Éric VAILLAUT), Christian RAUCAZ, Jean-Luc ROSSILLON, Patrick ROULET, Jean-Marc VIAL.

Étaient excusés : Mesdames Marie-Claire BARBIER (délégation à Yves HUSSON), Annick CRESSENS (pouvoir à François CANTAMESSA); Messieurs Jean-René BENOIT, Jean-Luc BOCH, Aloïs CHASSOT, René CHEVALIER, Jean-Marc GUILLOT, Pierre HEMAR, Alain JAMEN, Gildas JOBERT, Stéphane LANNEZ, Bertrand MERCIER, Lionel MITHIEUX (délégation à Florence VALLIN-BALAS), André PLAISANCE (délégation à André GUILLERME), Joël PRIMARD, Éric VAILLAUT (pouvoir à Jean-Claude RAFFIN), Joël VUILLARD (délégation à Jean-Pierre GUILLAUD), Alain ZOCCOLO.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Le comité syndical, après avoir entendu l'exposé du Président et en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents et représentés ayant pris part à la délibération :

- ▶ **D'accorder au Président les délégations permanentes détaillées en annexe de la présente délibération et prises en application de l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales ;**
- ▶ **D'abroger la délibération antérieure prise au titre des délégations permanentes accordées au Président, à savoir la délibération n° CS 04-01-2016 du 21 décembre 2016.**

Fait et délibéré en séance les, jour, mois, an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président du SDES
Robert CLERC

Annexe à la délibération n° CS 01-07-2017 du 28 février 2017

Les délégations permanentes accordées au Président sont les suivantes :

- ▶ Passer et réaliser des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et passer à cet effet les actes nécessaires ;
- ▶ Décider de la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans ;
- ▶ Passer les contrats d'assurances, ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre afférentes ;
- ▶ Signer les conventions de transferts de contrats de services, de maîtrise d'œuvre et de contrats de travaux initialement conclus par les communes ou leurs structures intercommunales de rattachement au profit du syndicat ;
- ▶ Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services du syndicat ;
- ▶ Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- ▶ Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 5 000 € ;
- ▶ Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;
- ▶ Fixer les reprises d'alignement et valider toutes modifications de documents d'urbanisme en lien avec le patrimoine du réseau de distribution publique d'électricité ;
- ▶ Intenter au nom du syndicat les actions en justice ou défendre le syndicat dans les actions intentées contre lui pour la durée de son mandat, dans tous les domaines relevant de la compétence du syndicat :
 - devant l'ensemble des juridictions administratives, tant en première instance que par la voie d'appel ou de la cassation, en excès de pouvoir comme en plein contentieux ;
 - devant l'ensemble des juridictions judiciaires, tant en première instance que par la voie d'appel ou de la cassation, notamment pour se porter partie civile et faire prévaloir les intérêts du syndicat devant les juridictions pénales.
- ▶ Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules du syndicat dans la limite de 20 000 € par sinistre ;
- ▶ Autoriser le démarrage de travaux par les communes ou leur groupement sur le réseau concédé, cette autorisation ne préjugant en rien d'une éventuelle participation du syndicat à cette opération ;
- ▶ Réaliser des lignes de trésorerie et mettre en place des placements budgétaires de durée et de montants adaptés aux échéances des dépenses engagées par le syndicat ;
- ▶ Autoriser au nom du syndicat, de l'adhésion et de son renouvellement aux associations d'un objet correspondant aux activités et domaines de compétence du syndicat ;
- ▶ Signer avec tous les opérateurs de télécommunication concernés et le concessionnaire du réseau de distribution publique d'électricité, les conventions tripartites d'autorisation d'utilisation des supports du réseau précité pour le développement de la fibre optique et d'autres réseaux de télécommunication, conventions établies sur la base du modèle national validé par la FNCCR, ainsi qu'encaisser les recettes afférentes ;
- ▶ Signer les conventions de groupements de commande avec d'autres collectivités et/ou partenaires dans le cadre des activités de maîtrise d'ouvrage menées par le syndicat, dans un objectif de mutualisation des moyens et d'optimisation des dépenses, et ce en concordance avec les délégations spécifiques confiées par ailleurs au Président et aux instances du syndicat pour le lancement et l'attribution des marchés associés ou non à ces conventions ;
- ▶ Participer aux commissions d'appels d'offres associées aux groupements de commandes dont le SDES n'est pas le coordinateur, et déléguer en cas d'absence ce mandat aux autres membres de la commission d'appel d'offres par arrêté spécifique précisant l'objet et la durée de la délégation ;
- ▶ Déléguer en son absence et en tant que de besoin à chaque Vice-Président par ordre de leur classement et suivant leur disponibilité, tout ou partie de ses délégations et fonctions, par arrêté spécifique précisant l'objet et la durée de la délégation au Vice-Président concerné.

Il convient de préciser que les décisions relatives aux matières ayant fait l'objet des délégations ci-dessus, peuvent en cas d'empêchement du Président, être prises par le comité syndical d'une part, et être signées par un Vice-Président ayant reçu délégation du Président d'autre part, et ce dans les conditions fixées à l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales.

Enfin, le Président doit rendre compte des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant à chacune des réunions du comité syndical.



SDES
(Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie)
Bâtiment « 3D » 81 rue de la Petite Eau
73290 LA MOTTE SERVOLEX

OBJET :

**DELEGATION
PONCTUELLE
AU PRESIDENT**

**Délibération n°
CS 01-08-2017**

MEMBRES :

En exercice : 39
Présents : 25
Représentés : 27
Présents et représentés ayant pris part à la délibération : 27

DATE DE LA CONVOCATION :

31 janvier 2017

NOTA :

Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché au siège du syndicat en janvier 2017.

EXTRAIT

du registre des délibérations du **comité syndical**

Séance du 28 février 2017

L'an deux mille dix-sept,
Le 28 février à 18 heures 00,

le comité syndical du SDES s'est réuni au siège social du SDES à la MOTTE-SERVOLEX (73), après convocation légale, sous la présidence de Robert CLERC, Président.

Étaient présents : Mesdames Christiane COMPAING, Florence VALLIN-BALAS (*délégation de Lionel MITHIEUX*) ; Messieurs René AGUETTAZ, Robert AGUETTAZ, Luc BERTHOUD, François CANTAMESSA (*pouvoir d'Annick CRESSENS*), Yvon CLARAZ, Robert CLERC, Georges CROISSONNIER, Serge DAL BIANCO, Philippe DUBONNET, François DUNAND, Michel DYEN, Daniel GROSJEAN, Jean-Pierre GUILLAUD (*délégation de Joël VUILLARD*), André GUILLERME (*délégation d'André PLAISANCE*), Yves HUSSON (*délégation de Marie-Claire BARBIER*), Jean-Pierre MARTIN, Patrick MICHAULT, Pierre POINTET, Jean-Claude RAFFIN (*pouvoir d'Éric VAILLAUT*), Christian RAUCAZ, Jean-Luc ROSSILLON, Patrick ROULET, Jean-Marc VIAL.

Étaient excusés : Mesdames Marie-Claire BARBIER (*délégation à Yves HUSSON*), Annick CRESSENS (*pouvoir à François CANTAMESSA*) ; Messieurs Jean-René BENOIT, Jean-Luc BOCH, Alois CHASSOT, René CHEVALIER, Jean-Marc GUILLOT, Pierre HEMAR, Alain JAMEN, Gildas JOBERT, Stéphane LANNEZ, Bertrand MERCIER, Lionel MITHIEUX (*délégation à Florence VALLIN-BALAS*), André PLAISANCE (*délégation à André GUILLERME*), Joël PRIMARD, Éric VAILLAUT (*pouvoir à Jean-Claude RAFFIN*), Joël VUILLARD (*délégation à Jean-Pierre GUILLAUD*), Alain ZOCCOLO.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Le comité syndical, après avoir entendu l'exposé du Président et en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents et représentés ayant pris part à la délibération :

- ▶ **D'autoriser le Président à recruter les personnels nécessaires en tant que de besoin pour compenser les absences prolongées des agents Catherine BARTOLI, Gersende CARRET et Sylviane CHALOUHI, et ce pour des périodes déterminées dans le respect des dispositions de la réglementation en vigueur ;**
- ▶ **D'autoriser le Président à mettre en œuvre les procédures de recrutements et à signer les contrats afférents pour les personnels destinés à remplacer les trois agents précités.**

Fait et délibéré en séance les, jour, mois, an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président du SDES
Robert CLERC

SDES
(Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie)
Bâtiment « 3D » 81 rue de la Petite Eau
73290 LA MOTTE SERVOLEX

OBJET :

BUDGET PRIMITIF 2017

Délibération n°
CS 01-09-2017

EXTRAIT

du registre des délibérations du **comité syndical**

Séance du 28 février 2017

L'an deux mille dix-sept,
Le 28 février à 18 heures 00,

le comité syndical du SDES s'est réuni au siège social du SDES à la MOTTE-SERVOLEX (73), après convocation légale, sous la présidence de Robert CLERC, Président.

MEMBRES :

En exercice : **39**
Présents : **25**
Représentés : **27**
Présents et représentés ayant pris part à la délibération : **27**

Étaient présents : Mesdames Christiane **COMPAING**, Florence **VALLIN-BALAS** (*délégation de Lionel MITHIEUX*); Messieurs René **AGUETTAZ**, Robert **AGUETTAZ**, Luc **BERTHOUD**, François **CANTAMESSA** (*pouvoir d'Annick CRESSENS*), Yvon **CLARAZ**, Robert **CLERC**, Georges **CROISSONNIER**, Serge **DAL BIANCO**, Philippe **DUBONNET**, François **DUNAND**, Michel **DYEN**, Daniel **GROSJEAN**, Jean-Pierre **GUILLAUD** (*délégation de Joël VUILLARD*), André **GUILLERME** (*délégation d'André PLAISANCE*), Yves **HUSSON** (*délégation de Marie-Claire BARBIER*), Jean-Pierre **MARTIN**, Patrick **MICHAULT**, Pierre **POINTET**, Jean-Claude **RAFFIN** (*pouvoir d'Éric VAILLAUT*), Christian **RAUCAZ**, Jean-Luc **ROSSILLON**, Patrick **ROULET**, Jean-Marc **VIAL**.

DATE DE LA CONVOCATION :

31 janvier 2017

Étaient excusés : Mesdames Marie-Claire **BARBIER** (*délégation à Yves HUSSON*), Annick **CRESSENS** (*pouvoir à François CANTAMESSA*); Messieurs Jean-René **BENOIT**, Jean-Luc **BOCH**, Aloïs **CHASSOT**, René **CHEVALIER**, Jean-Marc **GUILLOT**, Pierre **HEMAR**, Alain **JAMEN**, Gildas **JOBERT**, Stéphane **LANNEZ**, Bertrand **MERCIER**, Lionel **MITHIEUX** (*délégation à Florence VALLIN-BALAS*), André **PLAISANCE** (*délégation à André GUILLERME*), Joël **PRIMARD**, Éric **VAILLAUT** (*pouvoir à Jean-Claude RAFFIN*), Joël **VUILLARD** (*délégation à Jean-Pierre GUILLAUD*), Alain **ZOCCOLO**.

NOTA :

Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché au siège du syndicat en **janvier 2017**.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Le comité syndical, après avoir entendu l'exposé du Président et en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents et représentés ayant pris part à la délibération :

- **De voter le budget primitif 2017 conformément aux dispositions présentées dans les documents et tableaux annexés à la présente délibération.**

Fait et délibéré en séance les, jour, mois, an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président du SDES
Robert CLERC



Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie

Numéro SIRET : 25730223200026

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE DE LA SAVOIE

M.14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2017

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

Affiché le

N° : 073-257302232-20170228-CS_01_09_2017-DE

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	9 766 038,48	8 232 000,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		1 534 038,48
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		9 766 038,48	9 766 038,48

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	12 868 394,30	18 227 586,58
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	10 030 219,43	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		4 671 027,15
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		22 898 613,73	22 898 613,73
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		32 664 652,21	32 664 652,21

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+prop)
011	Charges à caractère général	501 000,00		451 500,00		451 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	671 000,00		777 500,00		777 500,00
014	Atténuations de produits	4 365 000,00		4 420 000,00		4 420 000,00
65	Autres charges de gestion courante	4 111 116,44		2 091 038,48		2 091 038,48
656	Frais de fonct. des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	9 648 116,44		7 740 038,48		7 740 038,48
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles	500,00		500,00		500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires					
022	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	9 648 616,44		7 740 538,48		7 740 538,48
023	Virement à la section d'investissement	1 864 900,00		2 000 000,00		2 000 000,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	1 000 000,00		25 500,00		25 500,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	2 864 900,00		2 025 500,00		2 025 500,00
	TOTAL	12 513 516,44		9 766 038,48		9 766 038,48

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

9 766 038,48

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+prop)
013	Atténuations de charges	30 000,00		32 000,00		32 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes...	64 500,00				
73	Impôts et taxes	4 500 000,00		4 340 000,00		4 340 000,00
74	Dotations et participations	570 000,00		952 000,00		952 000,00
75	Autres produits de gestion courante	2 840 000,00		2 900 000,00		2 900 000,00
	Total des recettes de gestion courante	8 004 500,00		8 224 000,00		8 224 000,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	5 000,00		8 000,00		8 000,00
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	8 009 500,00		8 232 000,00		8 232 000,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	10 000,00				
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	10 000,00				
	TOTAL	8 019 500,00		8 232 000,00		8 232 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

1 534 038,48

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

9 766 038,48

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT

2 025 500,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'exédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 09/03/2017

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

Affiché le

ID : 073-257302232-20170228-CS_01_09_2017-DE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+prop)
010	Stock					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	35 400,00	8 643,88	87 000,00		95 643,88
204	Subventions d'équipement versées	200 000,00	264 569,69	800 000,00		1 064 569,69
21	Immobilisations corporelles	100 000,00		45 000,00		45 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	2 785 000,00	7 767 650,27	5 372 402,75		13 140 053,02
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	3 120 400,00	8 040 863,84	6 304 402,75		14 345 266,59
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	487 200,00	174 630,64	300 000,00		474 630,64
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses Imprévues	200 000,00		100 000,00		100 000,00
	Total des dépenses financières	687 200,00	174 630,64	400 000,00		574 630,64
45...	Total des opé. pour compte de tiers	1 000 000,00	1 814 724,95	3 807 910,00		5 622 634,95
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 807 600,00	10 030 219,43	10 512 312,75		20 542 532,18
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
041	Opérations patrimoniales	4 670 400,00		2 356 081,55		2 356 081,55
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	4 670 400,00		2 356 081,55		2 356 081,55
	TOTAL	9 478 000,00	10 030 219,43	12 868 394,30		22 898 613,73

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE +

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES = 22 898 613,73

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+prop)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement	270 000,00		2 092 000,00		2 092 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			17 177,80		17 177,80
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	270 000,00		2 109 177,80		2 109 177,80
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	3 500,00		5 000,00		5 000,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés	1 356 726,42		5 359 192,28		5 359 192,28
138	Autres subv. d'invest. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ...					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières	667 200,00		750 000,00		750 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 000,00				
	Total des recettes financières	2 029 426,42		6 114 192,28		6 114 192,28
45...	Total des opé. pour le compte de tiers	1 000 000,00		5 622 634,95		5 622 634,95
	Total des recettes réelles d'investissement	3 299 426,42		13 846 005,03		13 846 005,03
021	virement de la section de fonctionnement	1 864 900,00		2 000 000,00		2 000 000,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre les sections	1 000 000,00		25 500,00		25 500,00
041	Opérations patrimoniales	4 670 400,00		2 356 081,55		2 356 081,55
	Total des recettes d'ordre d'investissement	7 535 300,00		4 381 581,55		4 381 581,55
	Total	10 834 726,42		18 227 586,58		18 227 586,58

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE + 4 671 027,15

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES = 22 898 613,73

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 025 500,00
--	--------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	451 500,00		451 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	777 500,00		777 500,00
014	Atténuations de produits	4 420 000,00		4 420 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	2 091 038,48		2 091 038,48
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	500,00		500,00
68	Dotations aux amortissements et provisions		25 500,00	25 500,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 000 000,00	2 000 000,00
Dépenses de fonctionnement - Total		7 740 538,48	2 025 500,00	9 766 038,48

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

9 766 038,48

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	474 630,64		474 630,64
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	95 643,88		95 643,88
204	Subventions d'équipement versées	1 064 569,69		1 064 569,69
21	Immobilisations corporelles	45 000,00	1 837 522,29	1 882 522,29
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	13 140 053,02		13 140 053,02
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières		518 559,26	518 559,26
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers	5 622 634,95		5 622 634,95
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00
Dépenses d'investissement - Total		20 542 532,18	2 356 081,55	22 898 613,73

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

22 898 613,73

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

Affiché le

SLO

II

ID : 073-257302232-20170228-CS_01_09_2017.D

09_2017.D

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	32 000,00		32 000,00
60	<i>Achats et variations des stocks</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>production immobilisée</i>			
73	Impôts et taxes	4 340 000,00		4 340 000,00
74	Dotations et participations	952 000,00		952 000,00
75	Autres produits de gestion courante	2 900 000,00		2 900 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	8 000,00		8 000,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
	Recettes de fonctionnement - Total	8 232 000,00		8 232 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 534 038,48
------------------------------------	--------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 766 038,48
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	5 000,00		5 000,00
13	Subventions d'investissement	2 092 000,00	787 522,29	2 879 522,29
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	17 177,80	445 324,35	462 502,15
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles		73 234,91	73 234,91
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours		1 050 000,00	1 050 000,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières	750 000,00		750 000,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		25 500,00	25 500,00
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers	5 622 634,95		5 622 634,95
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers</i>			
3 ...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		2 000 000,00	2 000 000,00
024	Produits de cessions d'immobilisations			
	Recettes d'investissement - Total	8 486 812,75	4 381 581,55	12 868 394,30

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	4 671 027,15
---	--------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	5 359 192,28
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 898 613,73
---	----------------------

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 09/03/2017

III

Affiché le

A1

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	501 000,00	451 500,00	
6041	ACHATS D 'ETUDES-Prestations de service	200 000,00		
6042	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES		180 000,00	
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	3 500,00	3 500,00	
60622	CARBURANTS	3 000,00	3 600,00	
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	500,00		
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	1 500,00	2 000,00	
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	500,00	500,00	
6064	FOURNITURES ADMINIST.	7 000,00	6 000,00	
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	500,00	500,00	
6135	LOCATIONS MOBILIERES	2 500,00	2 500,00	
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	9 000,00	8 400,00	
61522	ENTRETIEN DE BATIMENTS	2 000,00	1 000,00	
61551	ENTRETIEN MATERIEL ROUL	3 000,00	3 000,00	
6156	MAINTENANCE	20 000,00	21 000,00	
616	PRIMES D'ASSURANCE	9 000,00		
6161	MULTIRISQUES		9 500,00	
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	10 000,00	9 000,00	
6184	VERSEMENTS A DES ORGAN. DE FORMATION	8 000,00	10 000,00	
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	10 000,00	2 000,00	
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	1 500,00	1 500,00	
6226	HONORAIRES	65 000,00	105 000,00	
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	17 000,00	12 000,00	
6232	FETES ET CEREMONIES	10 000,00		
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	20 000,00		
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	20 000,00	6 000,00	
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	10 000,00	10 000,00	
6257	RECEPTIONS	15 000,00	5 000,00	
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEM.	12 000,00	11 000,00	
6262	FRAIS DE TELECOM.	3 000,00	5 000,00	
627	FRAIS BANCAIRES ET ASSIMILES	500,00	500,00	
6281	CONCOURS DIVERS	25 000,00	25 000,00	
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	8 000,00	8 000,00	
63512	TAXES FONCIERES	4 000,00		
012	CHARGES DE PERSONNEL	671 000,00	777 500,00	
6218	AUTRE PERSONNEL EXTER.	45 000,00	10 000,00	
6331	VERSEMENT TRANSPORT	6 000,00	7 500,00	
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	500,00	500,00	
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AUTRES CENTRES	7 500,00	10 000,00	
64111	PERSONNEL TITULAIRE REMUN. PRINCIPALE	260 000,00	360 000,00	
64112	INDEMNITE DE RESIDENCE	6 500,00	6 000,00	
64118	AUTRES INDEMNITES	100 000,00	93 000,00	
64131	PERSONNEL NON TITULAIRE REMUN. PRINCIPALE	65 000,00	52 000,00	
64138	AUTRES INDEMNITES	12 000,00	24 000,00	
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	75 000,00	83 000,00	
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	75 000,00	100 000,00	
6454	COTISATION AUX ASSEDIC		4 000,00	
6455	COTISATIONS POUR ASSUR. CAPITAL-DECES	16 000,00	25 000,00	
6456	VERSEMENT AU F.N.C. DU SUPPLEMENT FAMILIAL	1 500,00	1 000,00	
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	1 000,00	1 500,00	
014	ATTENUATION DE PRODUITS	4 365 000,00	4 420 000,00	
7398	REVERSEMENTS RESTITUTIONS (TCCFE)	4 365 000,00	4 420 000,00	
65	AUTRES CHARGES DE GEST.COURANTE	4 111 116,44	2 091 038,48	
6531	INDEMNITÉS	45 000,00	42 000,00	
6532	FRAIS DE MISSION	4 000,00	1 000,00	

III - VOTE DU BUDGET

Envoyé en préfecture le 09/03/2017

Reçu en préfecture le 09/03/2017

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Affiché le

ID : 073-257302232-20170228-CS_01_09_2017-DE

A1

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote
6533	COTISATIONS RETRAITE	3 000,00	2 500,00	
6535	FRAIS DE FORMATION	5 000,00	500,00	
65734	SUBV.FONCT. - COMMUNES	4 023 616,44	2 009 038,48	
65742	SUBV.FONCT. - ASSOCIAT AMICALE PERSONNEL SDES	23 000,00	25 000,00	
65743	SUBV.FONCT. - MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE	7 500,00	11 000,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)		9 648 116,44	7 740 038,48	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (b)	500,00	500,00	
673	TITRES ANNULES	500,00	500,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b		9 648 616,44	7 740 538,48	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 864 900,00	2 000 000,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 000 000,00	25 500,00	
6811	DOT. AMORT. DES IMMOB. INCORPORELLES ET CORP.	1 000 000,00	25 500,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 864 900,00	2 025 500,00	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		12 513 516,44	9 766 038,48	

+

RESTES A REALISER N-1	
-----------------------	--

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 766 038,48
---	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 09/03/2017

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Affiché le

09/03/2017 17:32-20170228-CS_01_09/03/2017-DE

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	ATTENUATION DE CHARGES	30 000,00	32 000,00	
6419	REBOURS. SUR REMUN. DU PERSONNEL	30 000,00	32 000,00	
70	PRODUIT DES SERVICES DUDOMAINE ET VENTES DIV.	64 500,00		
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	2 000,00		
70688	Autres prestations de services	62 500,00		
73	IMPOTS ET TAXES	4 500 000,00	4 340 000,00	
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	4 500 000,00	4 340 000,00	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	570 000,00	952 000,00	
7474	Participations des Communes	23 000,00		
74748	Autres communes		311 000,00	
7475	GROUPEMENT DE COLLECTIVITE	11 000,00		
74758	PARTICIPATIONS - AUTRES GROUPEMENTS		47 000,00	
7478	AUTRES ORGANISMES		594 000,00	
74781	AUTRES ORGANISMES PARTICIP ART 8 ERDF	525 000,00		
74782	AUTRES ORGANISMES	11 000,00		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 840 000,00	2 900 000,00	
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES		2 900 000,00	
7571	REDEVANCE ERDF R1	640 000,00		
7572	REDEVANCE ERDF R2	2 200 000,00		
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(013+70+73+74+75)		8 004 500,00	8 224 000,00	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (b)	5 000,00	8 000,00	
773	MANDATS ANNULES OU ATT. PAR DECHEANCE	5 000,00	5 000,00	
775	PRODUITS DE CESSION D'IMMOBILISATION		1 000,00	
7788	AUTRES PRODUITS EXCEPT.		2 000,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b		8 009 500,00	8 232 000,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 000,00		
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par l	10 000,00		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 000,00		
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		8 019 500,00	8 232 000,00	

+

RESTES A REALISER N-1	
------------------------------	--

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 534 038,48
---	--------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 766 038,48
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 09/03/2017

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Article le

D : 013-237302232-20170228-CS 01 09 2017-DE

B1

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote
20	IMMOBILISATIONS INCORP.	35 400,00	87 000,00	
2031	FRAIS D'ETUDE	30 400,00	82 000,00	
205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS,	5 000,00		
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES		5 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	200 000,00	800 000,00	
2041	SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES PAR LES GROUP.	200 000,00	800 000,00	
21	IMMOBILISATIONS CORPO.	100 000,00	45 000,00	
2181	INSTALLATIONS GEN. AG. ET AMENAGEMENTS DIVERS	40 000,00	20 000,00	
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	40 000,00		
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	10 000,00	15 000,00	
2184	MOBILIER	10 000,00	10 000,00	
23	IMMOBILIS. EN COURS	2 785 000,00	5 372 402,75	
2315	INSTALLATIONS, MAT. ET OUTILLAGE TECHNIQUE	1 080 000,00	4 322 402,75	
238	AVANCES SUR IMMO.CORPO PART SDES	1 705 000,00	1 050 000,00	
Total des dépenses d'équipement		3 120 400,00	6 304 402,75	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	487 200,00	300 000,00	
168741	Communes membres du GFP	487 200,00		
168748	AUTRES DETTES - AUTRES COMMUNES		300 000,00	
020	DEPENSES IMPREVUES	200 000,00	100 000,00	
Total des dépenses financières		687 200,00	400 000,00	
458116000	OPERATION D'INVEST.SOUS MANDAT	947 000,00		
458116001	LES CHAVANNES EN MAURIENNE - La Martinière	43 000,00		
458116002	AVRESSIEUX Poste double La Fruitière	10 000,00		
458116014	FONCOUVERTE LA TOUSSUIRE CHAMPS L ERISCAL TR2		337 368,00	
458116035	SERRIERES EN CHAUTAGNE entrée Nord Mathy		100 040,00	
458116040	CHAMBERY Rue Docteur Juliard		61 465,00	
458116041	CHAMOUSSET Chef lieu rue ANCI Ecole TR1 BT/HTA TR2		265 242,00	
458117000	OPERATION D'INVEST.SOUS MANDAT		2 578 327,71	
458117001	GILLY SUR ISERE RTE DE LA PLAINE MOA		217 465,00	
458117002	VIVIERS DU LAC RD 991 MOA		120 383,00	
458117005	LE BOURGET DU LAC RTE DU TUNNEL		12 069,29	
458117006	LESCHERAINES ENTREE NORD LA MADELEINE MOA		57 500,00	
458117007	LA RAVOIRE RUE DUGUESCLIN MOA		54 255,00	
4581233026	SAINT-FRANC Les Thevenons - Le Trouillet MOE		3 795,00	
Total des dépenses d'opération pour compte de tiers		1 000 000,00	3 807 910,00	
TOTAL DEPENSES REELLES		4 807 600,00	10 512 312,75	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	4 670 400,00	2 356 081,55	
21534	TRANSFERTS TRAVAUX	4 003 200,00	1 837 522,29	
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de TV	667 200,00	518 559,26	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		4 670 400,00	2 356 081,55	

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 09/03/2017

III

Affiché le

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	9 478 000,00	12 868 394,30	

+

RESTES A REALISER N-1	10 030 219,43
------------------------------	---------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 898 613,73
---	---------------

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 09/03/2017

III

SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

Affiché le

ID : 673-257302232-20170228-CS_01_09_2017-DE

B2

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote
13	SUBVENTIONS D'INVESTIS.	270 000,00	2 092 000,00	
13241	Communes membres du GFP	270 000,00		
13248	SUBV. EQUIP. NON TRANSF. AUTRES COMMUNES		1 290 000,00	
1326	SUBVENTIONS D'EQUIP.NON TRANSF.AUTRES EPL		102 000,00	
1328	AUTRES		700 000,00	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		17 177,80	
168741	Communes membres du GFP		17 177,80	
Total des recettes d'équipement		270 000,00	2 109 177,80	
10	DOTATIONS, FONDS DIV. ET RESERVES	1 360 226,42	5 364 192,28	
10222	FCTVA	3 500,00	5 000,00	
1068	EXCEDENTS DE FONCTION. CAPITALISES	1 356 726,42	5 359 192,28	
27	AUTRES IMMOBILIS. FIN.	667 200,00	750 000,00	
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de TV	667 200,00	750 000,00	
024	Produit des cessions	2 000,00		
Total des recettes financières		2 029 426,42	6 114 192,28	
4582010033	ALBENS SECTEUR ANSIGNY MOA ETUDES		73 405,58	
4582082006	LA CHAVANNE Plan Champ Vergillods		2 580,12	
4582101021	DOUCY-EN-BAUGES DOUCY-Dessous		121 837,50	
4582101022	DOUCY-EN-BAUGES LE CUL DU BOIS		101 500,84	
4582112007	FEISSONS SUR ISERE Secteur Mairie		315,00	
4582118009	FRANCIN Hameau de Charrière, Les Durets		41 571,07	
4582152028	MARCIEUX SECTEUR MAIRIE ET EGLISE		3 662,85	
458216000	INVESTISSEMENT SOUS MANDAT BP REC 2016	947 000,00	56 424,53	
458216001	LES CHAVANNES EN MAURIENNE La Martinières	43 000,00	47 018,00	
458216002	AVRESSIEUX Poste double La Fruitières	10 000,00	10 720,40	
458216003	LA MOTTE SERVOLEX LA VILLETTE		23 682,10	
458216007	ST PANCRACE SECTEUR TOVEX TR2 MOA		63 831,60	
458216009	LA ROCHETTE RUE CHAUDANNES MOA SDES		7 395,00	
458216011	LA ROCHETTE ST MAURICE BT MOA		131 738,00	
458216012	ST MAURICE DE ROTHERENS CHEF LIEU BEYRIN BT		124 034,16	
458216013	ST NICOLAS LACHAPELLE SECTEUR LE MARTERAY		2 382,68	
458216014	FONTCOUVERTE LA TOUSSUIRE champs l'eriscale MOA		343 882,28	
458216016	ST FRANC LES THEVENONS BT MOA		52 876,00	
458216017	BELLECOMBES EN BAUGES CHEF LIEU TR2 MOA		5 828,57	
458216019	LE BOURGET DU LAC SECTEUR ROUTE DU PORT		14 729,00	
458216020	LA RAVOIRE SECTEUR RUE LOUIS PASTEUR		39 665,00	
458216022	ST BALDOPH SECTEUR LE CHAMPET MOLOK		3 420,00	
458216024	LA BALME CHEF LIEU COMBES MOA SDES		86 368,85	
458216025	LE BOURGET DU LAC RTE DU TUNNEL		586,29	
458216026	HAUTELUCE LES MAISONS LES COTES LA PRAZ HTA		153 576,00	
458216028	GILLY SUR ISERE Route des Chenes		16 180,00	
458216030	ST BERON RD 1006 POSTE BOURG		58 847,00	
458216035	SERRIERES EN CHAUTAGNE entrée Nord Mathy		100 040,00	
458216037	COGNIN RUE DU CANAL		3 015,00	
458216038	LA ROCHETTE SECTEUR ST MAURICE MOA		960,00	
458216040	CHAMBERY Rue Docteur Julland		61 465,00	

III - VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture le 09/03/2017

Affiché le

III

SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

2017-03-09 14:23:20170228-CS_01_09 2017-DE

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget primitif précédent	Propositions nouvelles	Vote
458216041	CHAMOUSSET Chef lieu rue ANCI Ecole TR1 BT/HTA TR2		265 242,00	
458217000	INVESTISSEMENT SOUS MANDAT BP REC 2017		2 578 327,71	
458217001	GILLY SUR ISERE RTE DE LA PLAINE MOA		217 465,00	
458217002	VIVIERS DU LAC RDE 991 MOA		120 383,00	
458217005	LE BOURGET DU LAC SECTEUR LA ROCHE ST ALBAN		12 069,29	
458217006	LESCHERAINES ENTREE NORD LA MADELEINE MOA		57 500,00	
458217007	LA RAVOIRE RUE DUGUESCLIN MOA		54 255,00	
4582215020	LA ROCHETTE RUE J.ANDRE MOA SDES HTA		3 065,00	
4582226015	MOA ST BERON CHEF-LIEU MAIRIE		19 479,29	
4582233026	SAINT-FRANC Les Thevenons - Le Trouillet MOE		3 795,00	
4582235019	ST FRANCOIS LONGCHAMP Epalud		329 932,29	
4582247008	ST JEAN DE LA PORTE Tr1 Les messalières		122 306,82	
4582260027	ST MAURICE DE ROTHERENS BEYRIN		4 457,13	
4582267030	ST PANCRACE SECTEUR LE CHOSALET MOE		80 531,00	
4582272011	ST PIERRE DE BELLEVILLE La corbière		288,00	
Total des recettes d'opération pour compte de tiers		1 000 000,00	5 622 634,95	
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 299 426,42	13 846 005,03	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 864 900,00	2 000 000,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 000 000,00	25 500,00	
28031	AMORTISSEMENT DES FRAIS D'ETUDE		1 713,09	
2804141	Communes membres du GFP	1 000 000,00		
28181	AUTRES IMMO. CORP. INSTALLATIONS GENERALES		3 563,98	
28182	AUTRES IMMO. CORP. MATERIEL DE TRANSPORT		5 376,77	
28183	AUTRES IMMO. CORP. MAT. DE BUREAU ET INFO.		13 279,16	
28184	AUTRES IMMO. CORP. MOBILIER		1 587,00	
Total des prélèvements provenant de la section de fonctionnement		2 864 900,00	2 025 500,00	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	4 670 400,00	2 356 081,55	
13241	Communes membres du GFP	1 001 000,00		
13248	SUBV. EQUI. NON TRANSF. AUTRES COMMUNES		787 522,29	
168741	Communes membres du GFP	667 200,00		
168748	AUTRES DETTES AUTRES COMMUNES		445 324,35	
21534	TRANSFERT TRAVAUX	667 200,00	73 234,91	
2315	Installations matériel et outillage (récupération)	630 000,00		
238	AVANCES SUR IMMO CORPO		1 050 000,00	
2381	AVANCES SUR IMMOBILISATIONS	1 705 000,00		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		7 535 300,00	4 381 581,55	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		10 834 726,42	18 227 586,58	

+

RESTES A REALISER N-1

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

4 671 027,15

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

22 898 613,73

IV - ANNEXES	Affiché le  IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

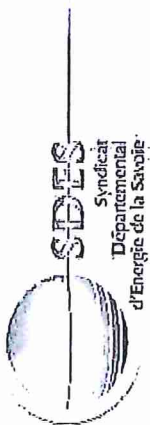


TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1er JANVIER 2017

EMPLOIS PERMANENTS

GRADE	EMPLOIS	CATEGORIES	DATE DE CREATION / MODIFICATION	EFFECTIFS VALIDES PAR LE COMITE SYNDICAL	EFFECTIFS POURVUS PAR	
					TITULAIRE/STAGIAIRE	CONTRACTUEL
FILIERE ADMINISTRATIVE						
Attaché territorial (SC)	Chargé de mission: "Administration-Communication"	A	01/05/2010	1	1	0
Attaché territorial /TEMPS COMPLET	Responsable de pôle	A	04/10/2016	1	0	0
Rédacteur principal de 1er classe (AM)	Responsable du pôle Administration Générale/RH/Finances	B	04/07/2011 - 16/06/2015	1	1	0
Adjoint administratif de 2em classe (CB)	Secrétariat /Accueil	C	01/02/2002	1	1	0
Adjoint administratif de 2em classe (GC)	Assistante administrative et comptable	C	14/10/2004	1	1	0
Adjoint administratif de 2em classe (EG)	Assistante administrative et comptable	C	07/10/2014	1	1	0
SOUS TOTAL				6	5	0
FILIERE TECHNIQUE						
Ingénieur Classe exceptionnelle (LF)	Directeur du SDES	A+	10/02/2015	1	1	0
Ingénieur principal (JEM)	Responsable du pôle économie concessionnaire	A	14/09/2010	1	1	0
Ingénieur principal/Ingénieur	Responsable du pôle Maitrise Ouvrage / Marchés Publics	A	08/02/2011 - 04/10/2016	1	0	0
Ingénieur	Conseiller en Energie Partagé (CEP)	A	04/10/2016	1	0	0
Ingénieur	Conseiller en Energie Partagé (CEP)	A	04/10/2016	1	0	0
Ingénieur	Conseiller en Energie Partagé (CEP)	A	04/10/2016	1	0	0
Technicien principal de 2em classe (SG)	Chargé de mission: "Maitrise d'ouvrage -Travaux"	B	07/10/2014	1	1	0
Technicien principal de 2em classe (CM)	Chargé de mission: "Techniques et juridiques"	B	01/09/2012 - 04/10/2016	1	1	0
SOUS TOTAL				8	4	0
TOTAL GENERAL				14	9	0

Envoyé en préfecture le 09/03/2017
 Reçu en préfecture le 09/03/2017
 Affiché le
 ID : 073-25730223-20170228-CS_01_09_2017-DE

Date le 1er janvier 2017
 A la Motte-Servolex

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV

D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice..... 40 VOTES : Pour..... 28
Nombre de membres présents..... 25 Contre.....
Nombre de suffrages exprimés..... 28 Abstentions.....

Date de convocation 31/1/2017

Présenté par Le Président M. CLERC,

A La Motte-Servolex, le 28/2/2017

Délibéré par Comité Syndical réuni en session ordinaire


A La Motte Servolex, le 28/2/2017

Les membres _____,

✓ CLERC Robert
Président



✓ CANTAMESSA François
Délégué titulaire



✓ AGUETTAZ Robert
Délégué titulaire



JACQUIER Nicolas
Délégué suppléant

✓ AGUETTAZ René
Délégué Titulaire



LOGEROT Yannick
Délégué suppléant

BARBIER Marie-Claire
Délégué titulaire

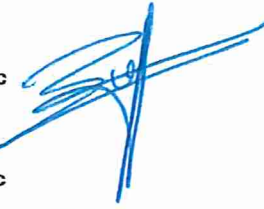
✓ DUBONNET Philippe
Délégué titulaire



BENOIT Jean-René
Délégué titulaire

RUFFIER-LANCHE René
Délégué suppléant

✓ BERTHOUD Luc
Délégué titulaire



LAMBERT Gérard
Délégué suppléant

BOCH Jean-Luc
Délégué titulaire

MUGNIER Fernand
Délégué suppléant

✓ CLARAZ Yvon
Délégué titulaire



ANSELME Bernard
Délégué suppléant

MICHEL Franck
Délégué suppléant

GIORIA Mireille
Délégué suppléant

BLANCO Gérard
Délégué suppléant

RUFFIER-MONET Gérard
Délégué suppléant

✓ DUNAND François
Délégué titulaire



MASSONAT Jean-Guy
Délégué suppléant

✓ COMPAING CHRISTIANE
Délégué titulaire

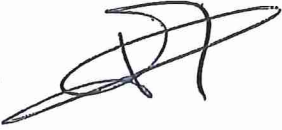




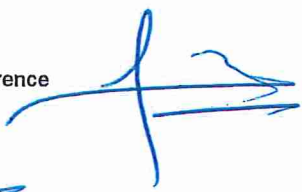




JAMEN Alain
Délégué titulaire

COHENDET Robert
Délégué suppléant

LAYMOND Jean
Délégué suppléant

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2
D2 - ARRETE - SIGNATURES	

MERCIER Bertrand <i>Délégué titulaire</i>	SILVESTRE Maxime <i>Délégué suppléant</i>
FLANDIN Gilles <i>Délégué suppléant</i>	GUILLOT Jean-Marc <i>Délégué titulaire</i>
CHASSOT Aloïs <i>Délégué titulaire</i>	THEVENON Raphael <i>Délégué suppléant</i>
CHEVALIER René <i>Délégué titulaire</i>	✓ DYEN Michel <i>Délégué titulaire</i> 
✓ MICHAULT Patrick <i>Délégué titulaire</i> 	MARCEL Jean-Charles <i>Délégué suppléant</i>
GROSJEAN Daniel <i>Délégué titulaire</i>	RICHEL Christophe <i>Délégué suppléant</i>
HEMAR Pierre <i>Délégué titulaire</i>	FRESSOZ Jean-Pierre <i>Délégué suppléant</i>
DELLA GIORGIA Huguette <i>Délégué suppléant</i>	✓ DAL-BIANCO Serge <i>Délégué titulaire</i> 
JOBERT Gildas <i>Délégué titulaire</i>	REVERDY Bernard <i>Délégué suppléant</i>
✓ MARTIN Jean-Pierre <i>Délégué titulaire</i> 	DAVOINE Jean-Claude <i>Délégué suppléant</i>
CROISSONNIER Georges <i>Délégué titulaire</i> 	BOUGON Jean-Louis <i>Délégué suppléant</i>
LANNEZ Stéphane <i>Délégué titulaire</i>	✓ CRESSENS Annick <i>Délégué titulaire</i>
VIAL Cédric <i>Délégué suppléant</i>	SIBUE Alain <i>Délégué suppléant</i>
PECCHIO Patrick <i>Délégué suppléant</i>	MITHIEUX Lionel <i>Délégué titulaire</i>
✓ VALLIN-BALLAS Florence <i>Délégué suppléant</i> 	PLAISANCE André <i>Délégué titulaire</i>
✓ GUILLERME André <i>Délégué suppléant</i> 	✓ POINTET Pierre <i>Délégué titulaire</i> 
ANDRE Jean-Pierre <i>Délégué suppléant</i>	PRIMARD Joel <i>Délégué titulaire</i>

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

GUILLERMARD Denis
Délégué suppléant

✓ RAFFIN Jean-Claude
Délégué titulaire

GENON Hervé
Délégué suppléant

✓ RAUCAZ Christian
Délégué titulaire

GOLEC Patrick
Délégué suppléant

✓ ROSSILLON Jean-Luc
Délégué titulaire

REBELLE Christian
Délégué suppléant

✓ ROULET Patrick
Délégué titulaire

PAPEGAY Christian
Délégué suppléant

VAILLAUT Eric
Délégué titulaire

CHEMIN François
Délégué suppléant

VEUILLET Bernard
Délégué titulaire

GUIGUE Gilbert
Délégué suppléant

✓ VIAL Jean-Marc
Délégué titulaire

CASANOVA Corinne
Délégué suppléant

✓ VUILLARD Joel
Délégué titulaire

GUILLAUD Jean-Pierre
Délégué suppléant

ZOCCOLO Alain
Délégué titulaire

GIRARD Jean-Paul
Délégué suppléant

HUSSON Yves
Délégué suppléant

CANTAMESSA

Certifié exécutoire par _____, compte tenu de la transmission en préfecture, le _____
, et de la publication le _____

A _____ le _____

Envoyé en préfecture le 09/03/2017

Reçu en préfecture le 09/03/2017

Affiché le



ID : 073-257302232-20170228-CS_01_09_2017-DE

COMPTE RENDU DU COMITÉ SYNDICAL

du 28 février 2017

Robert CLERC ayant constaté que le quorum est atteint et après avoir énoncé les pouvoirs reçus, ouvre la séance, tout en remerciant les personnes présentes, à savoir les délégués élus, Guy PONCET, Payeur départemental et les agents.

1. COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Robert CLERC, Président du SDES, quitte la salle pour la présentation et le vote du compte administratif 2016.

François CANTAMESSA, 1^{er} Vice-Président, précise que le compte administratif 2016 détaillé dans les tableaux annexés au rapport, est le résultat de l'exécution du budget primitif 2016 voté par le comité syndical du 9 février 2016 et des décisions modificatives n°1 et 2 respectivement votées par les comités syndicaux des 14 juin et 21 décembre 2016. Il retrace toutes les opérations comptables réalisées au cours de l'année 2016, à savoir les recettes y compris celles non titrées, et les dépenses y compris celles déjà engagées mais non mandatées (*restes à réaliser*). Le compte administratif 2016 se décompose comme suit :

En fonctionnement

Le budget primitif 2016 présenté en équilibre en section de fonctionnement était de 8 019 500 € ; en intégrant l'excédent antérieur reporté de 4 494 016.44 €, ce budget primitif était de 12 513 516.44 €. Le budget 2016 réalisé en section de fonctionnement se décompose finalement comme suit :

- ▶ En dépenses : un total réalisé de 5 510 442 .63 € correspond aux dépenses courantes de la structure pour l'exercice, ainsi qu'au reversement de la TCCFE et aux participations allouées aux communes pour 2016 et les exercices budgétaires antérieurs. L'écart de l'ordre de 7 000 000 € avec le budget primitif précité correspond essentiellement à un virement à la section d'investissement non réalisé de l'ordre de 5 900 000 € afin d'engager toutes les opérations de travaux validées par le bureau syndical, ainsi qu'au réajustement des dotations aux amortissements de près de 1 000 000 € ;
- ▶ En recettes : un total réalisé de 7 909 656.95 € ; l'écart de l'ordre de 4 600 000 € avec le budget primitif de 12 513 516.44 €, correspond notamment à l'excédent budgétaire antérieur de l'ordre de 4 500 000 €.

En investissement

Le budget primitif 2016 présenté équilibré en section d'investissement était de 9 478 000.00 €. En intégrant les crédits reportés de 6 057 243.37 € et l'impact des décisions modificatives globalement de 4 025 369.52 € votées à budget constant, ce budget primitif était de 19 560 612.89 €. Le budget 2016 réalisé en section d'investissement se décompose finalement comme suit :

- ▶ En dépenses : un total réalisé de 6 241 362.25 € correspond notamment aux paiements des travaux et aux participations du SDES pour les travaux d'enfouissement de réseaux ; l'écart de près de 3 236 000 € avec le budget primitif de 9 478 000 € correspond à des dépenses et des participations du SDES pour les travaux d'enfouissement non réalisées pour 2 336 000 € environ, ainsi qu'à des opérations d'ordre budgétaire de près de 900 000 € non exécutées ;
- ▶ En recettes : un total réalisé de 6 211 872.45 € ; l'écart avec le budget primitif mentionné ci-avant, de l'ordre de 3 250 000 € correspond au différentiel final entre un virement de la section de fonctionnement non utilisé et des recettes issues notamment des participations des communes non encore encaissées au titre de 2016.

François CANTAMESSA justifie l'écart pour chacune des sections entre le budget voté et le budget réalisé, au fait notamment que les travaux réalisés à l'initiative des communes durent globalement plusieurs années, et que jusqu'à maintenant, le SDES n'a pas trop mis la pression sur lesdites communes pour qu'elles raccourcissent ces délais.

Compte tenu des éléments présentés ci-avant et détaillés dans les tableaux annexés au rapport, le comité syndical valide à l'unanimité des délégués présents et représentés prenant part à la délibération, le compte administratif 2016.

2. COMPTE DE GESTION 2016

Robert CLERC, donne la parole à Guy PONCET, Payeur départemental, qui soumet au comité syndical le compte de gestion de l'exercice 2016 après s'être fait présenté les documents de la liste ci-après :

- ▶ Le compte administratif de l'exercice 2016 ;
- ▶ Le rapprochement entre les prévisions et les autorisations inscrites au budget 2016 au niveau de chaque chapitre ;
- ▶ Le rapprochement des réalisations effectives en dépenses (mandats) et recettes (titres) ;
- ▶ Le détail des mandats et des recettes des opérations pour comptes de tiers ;
- ▶ L'état de l'actif et du passif ;
- ▶ Les résultats comptables de l'exercice accompagnés des états des dépenses engagées non mandatées au 31 décembre 2016 ;
- ▶ Les états des restes à réaliser en dépenses et en recettes d'investissement.

Guy PONCET explique les raisons mécaniques d'une section de fonctionnement souvent excédentaire et d'une section d'investissement souvent déficitaire dans ce type de budget. Il précise qu'il s'est assuré de la concordance entre le compte administratif 2016 et le compte de gestion 2016, en reprenant dans ledit compte de gestion 2016 toutes les écritures réelles et d'ordre, ainsi que l'ensemble des éléments comptables afférents à l'exécution du budget 2016.

Compte tenu des éléments présentés ci-avant et détaillés dans les tableaux annexés au rapport, le comité syndical décide à l'unanimité des délégués présents et représentés prenant part à la délibération :

- ▶ **D'acter de la communication du compte de gestion 2016 ;**
- ▶ **De valider toutes les opérations effectuées du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016, ainsi que l'exécution du budget de l'exercice 2016 pour les différentes sections budgétaires ;**
- ▶ **D'arrêter le compte de gestion dressé par Monsieur le Payeur départemental pour l'exercice 2016, en tout point conforme au compte administratif 2016 (extrait du compte de gestion, états II-1 « Résultat budgétaire de l'exercice » et II-2 « Résultat d'exécution du budget principal »).**

3. AFFECTATION DU RESULTAT 2016

Robert CLERC passe la parole à Luc FAIVRE qui précise que conformément à l'article 8 de la loi n°99-1126 du 28 décembre 1999, le comité syndical est appelé à délibérer sur l'affectation du résultat cumulé de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2016. En effet, le résultat excédentaire de la section de fonctionnement de 2016 en prenant en compte l'excédent antérieur reporté est de 6 893 230,76 €. Or, le résultat de la section d'investissement en prenant en compte les restes à réaliser et l'excédent antérieur reporté, fait apparaître un besoin de financement de 5 359 192,28 €. En conséquence, il convient d'inscrire au compte 1068 en recettes de la section d'investissement ce montant de 5 359 192,28 € par prélèvement sur l'excédent de fonctionnement précité, et de maintenir le solde de cet excédent, soit 1 534 038,48 € en report à la ligne 002 en recettes de la section de fonctionnement.

Compte tenu des éléments présentés ci-avant et détaillés dans le tableau ci-dessous, le comité syndical valide à l'unanimité des délégués présents et représentés prenant part à la délibération, l'affectation des résultats 2016.

TABLEAU DES RESULTATS D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL 2016

BP 2016	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Réalisations de l'exercice 2016	6 241 362,25 €	6 211 872,45 €	5 510 442,63 €	7 909 656,95 €
Résultat de l'exercice 2016		- 29 489,80 €		2 399 214,32 €
Excédent antérieur reporté		4 700 516,95 €		4 494 016,44 €
Résultat cumulé fin 2016		4 671 027,15 €		6 893 230,76 €
Restes à Réaliser 2016 (RAR 2016) à reporter	10 030 219,49 €			

AFFECTATION DES RESULTATS AU BP 2017	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Art.1068 excédent de Fonctionnement pour besoin de financement d'investissement		5 359 192,28 €	5 359 192,28 €	
Art. 001 report de la section d'investissement		4 671 027,15 €		
Art. 002 report de la section de fonctionnement				1 534 038,48 €

4. MODIFICATION DES DUREES D'AMORTISSEMENT

Robert CLERC rappelle que les collectivités territoriales sous nomenclature comptable M14 comme le SDES, doivent mettre en place une dotation aux amortissements, destinée à provisionner des crédits pour le renouvellement des biens d'équipement, et ce depuis le 1^{er} janvier 1997. Les biens d'équipement concernés sont notamment ceux nécessaires au fonctionnement de la structure : mobilier, matériel informatique, véhicules, ... Le comité syndical du 1^{er} octobre 1997 a validé des durées d'amortissement spécifiques à chaque typologie d'équipement et de prestations amortissables. Avec un objectif de rationalisation budgétaire et comptable de cette procédure d'amortissement, le comité syndical a mis à jour cette liste d'équipements et de prestations concernées, ainsi que les durées d'amortissement afférentes, et ce le 11 décembre 2012 puis le 9 février 2016. Il précise également que les biens généralement d'un montant inférieur à 500 € TTC ne sont pas imputés en section d'investissement, conformément à l'article 47 de la Loi de Finance Rectificative (LFR) pour 1998. Ils sont imputés en section de fonctionnement, et ce à l'exception de certains biens *meubles* mentionnés dans les nomenclatures réglementaires afférentes. Aussi, dans le même objectif que ci-dessus, il est proposé de modifier à nouveau les durées d'amortissement par typologie d'équipements et de prestations concernés comme suit :

Imputation budgétaire	Libellé équipement	Durée amortissement
2031	Frais d'études non suivis de travaux	1
2033	Frais d'insertion non suivis de travaux	1
2041482	Participations financières versées aux communes	5
2051	Concessions et droits similaires, brevet licences, logiciels, ...	3
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	10
2182	Matériel de transport	5
2183	Matériel informatique et bureautique	3
2184	Mobilier	10
2188	Autres immobilisations corporelles	10
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	10

Guy PONCET précise qu'il n'a aucune remarque à faire sur ce tableau, dans la mesure où les dispositions respectent les principes de la nomenclature comptable M14.

Compte tenu des éléments présentés ci-avant, le comité syndical valide à l'unanimité des délégués présents et représentés prenant part à la délibération, le principe de l'amortissement des biens d'équipements et des prestations mentionnés dans le tableau ci-dessus pour les dotations d'amortissement à inscrire à partir de 2017 inclus.

5. AVENANT N°1 ACCORD-CADRE TRAVAUX

Robert CLERC rappelle que le comité syndical du 21 décembre 2016 a autorisé la signature d'un accord-cadre multi-attributaires pour la réalisation de travaux et prestations sur le réseau de distribution publique d'électricité (réseau DP), les réseaux d'éclairage public et les réseaux de télécommunication. L'accord-cadre a ainsi été notifié le 12 janvier 2017 aux 16 entreprises titulaires dont la société SPIE Sud-Est. Cette dernière par courrier du 23 janvier 2017, a informé le SDES que dans le cadre d'une opération de restructuration du groupe SPIE et plus particulièrement d'une location-gérance régie par les articles L. 114-1 à L. 144-13 du Code de commerce, la société SPIE CityNetworks s'est substituée à la société SPIE Sud-Est à compter du 1^{er} janvier 2017 dans les droits et obligation du marché cité ci-dessus. L'avenant annexé au rapport a donc pour objet d'établir le changement de titulaire de l'accord-cadre n°2016-016. Cet avenant n'a aucune incidence financière sur l'accord-cadre. Conformément à l'article 139-4 du décret 2016-360 du 25 mars 2016, autorisant le remplacement du titulaire initial du marché public par un nouveau titulaire, à la suite d'une opération de restructuration du titulaire initial, à condition que cela n'entraîne pas d'autres modifications substantielles, le marché précité peut donc être transféré au nouveau titulaire.

Compte tenu des éléments présentés ci-avant, le comité syndical approuve à l'unanimité des délégués présents et représentés prenant part à la délibération, l'avenant n°1 à l'accord-cadre 2016-016 passé avec la société SPIE, avenant concernant la prise en compte du changement de titulaire, et autorise le Président du SDES à signer cet avenant.

6. ADHESION AU CNAS (Comité National d'Action Sociale)

Robert CLERC rappelle que conformément aux dispositions de l'article 9 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, les établissements publics peuvent confier à titre exclusif la gestion de tout ou partie des prestations dont bénéficient les agents à des organismes à but non lucratifs ou à des associations nationales ou locales régies par la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association. Aussi, le SDES adhère au Comité National d'Action Sociale depuis le 1^{er} janvier 2013, mais d'une part, sans avoir préalablement sollicité l'avis du *comité technique*, d'où la nécessité de régulariser ce manque réglementaire, et d'autre part, sans avoir pris la délibération afférente. Il propose en conséquence que le SDES adhère au CNAS à compter du 1^{er} mars 2017 au bénéfice de ses agents titulaires et non titulaires justifiant dans l'année d'une présence dans l'établissement au moins égale à 6 mois, ainsi qu'aux retraités. Cette adhésion suppose le versement au CNAS d'une cotisation annuelle basée sur la liste et le nombre d'actifs déclarés comme bénéficiaires au 1^{er} jour ouvré de l'année d'adhésion avec application d'un minimum et d'un maximum par agent, fixés par délibération annuelle du conseil d'administration du CNAS (une cotisation provisoire est calculée au titre de l'année N avec versement d'un reliquat au début de l'année N+1 calculé après la validation par le comité syndical du compte administratif de l'année N-1.

Compte tenu des éléments présentés ci-avant, le comité syndical décide à l'unanimité des délégués présents et représentés prenant part à la délibération :

- ▶ **D'autoriser le Président à soumettre à l'avis du comité technique la proposition d'adhésion du SDES au CNAS (Comité National d'Action Sociale) ;**
- ▶ **D'autoriser l'adhésion au CNAS pour le personnel du SDES à compter du 1^{er} mars 2017 ;**
- ▶ **D'abroger la délibération antérieure n° CS n°11/036-2014 du 1^{er} juillet 2014 concernant la désignation des délégués au CNAS ;**
- ▶ **D'autoriser le Président à signer la convention d'adhésion au CNAS ;**
- ▶ **De désigner Robert CLERC, Président du SDES, en qualité de délégué titulaire élu pour participer à l'assemblée départementale annuelle du CNAS et François CANTAMESSA, 1^{er} Vice-Président, en qualité de suppléant ;**
- ▶ **De désigner Luc FAIVRE, en qualité de délégué titulaire des agents pour participer à l'assemblée départementale annuelle du CNAS et Alexandra MARION en qualité de suppléante.**

7. DELEGATIONS PERMANENTES AU PRESIDENT

Robert CLERC passe la parole à Luc FAIVRE qui rappelle que le comité syndical du 4 octobre dernier a mis à jour les délégations permanentes au Président, afin de faciliter le fonctionnement administratif, juridique et budgétaire du SDES et d'alléger les ordres du jour du comité syndical, et ce conformément aux dispositions de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Les évolutions récentes et à venir du fonctionnement du SDES obligent à mettre à nouveau à jour ces délégations permanentes accordées au Président comme suit :

- ▶ Passer et réaliser des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et passer à cet effet les actes nécessaires ;
- ▶ Décider de la conclusion et la révision du louage de biens d'une durée n'excédant pas 12 ans ;
- ▶ Passer les contrats d'assurances, ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre afférentes ;
- ▶ Signer les conventions de transferts de contrats de services, de maîtrise d'œuvre et de contrats de travaux initialement conclus par les communes ou leurs structures intercommunales de rattachement au profit du SDES ;
- ▶ Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services du SDES ;
- ▶ Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- ▶ Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 5 000 € ;
- ▶ Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;
- ▶ Fixer les reprises d'alignement et valider toutes modifications de documents d'urbanisme en lien avec le patrimoine du réseau DP ;
- ▶ Intenter pendant son mandat au nom du SDES les actions en justice ou le défendre dans les actions intentées contre lui, dans tous les domaines relevant de la compétence du SDES :
 - devant l'ensemble des juridictions administratives, tant en première instance que par la voie d'appel ou de la cassation, en excès de pouvoir comme en plein contentieux ;

- devant l'ensemble des juridictions judiciaires, tant en première instance que par la voie d'appel ou de la cassation, notamment pour se porter partie civile et faire prévaloir les intérêts du SDES devant les juridictions pénales.
- ▶ Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules du SDES dans la limite de 20 000 € par sinistre ;
- ▶ Autoriser le démarrage de travaux par les communes ou leur groupement sur le réseau DP, cette autorisation ne préjugant en rien d'une éventuelle participation du SDES à ces travaux ;
- ▶ Réaliser des lignes de trésorerie et mettre en place des placements budgétaires de durée et de montants adaptés aux échéances des dépenses engagées par le SDES ;
- ▶ Adhérer aux associations d'un objet correspondant aux activités et domaines de compétence du SDES, comprenant le renouvellement éventuel de l'adhésion ;
- ▶ Signer avec tous les opérateurs de télécommunication concernés et le concessionnaire du réseau DP, les conventions tripartites d'autorisation d'utilisation des supports du réseau précité pour le développement de la fibre optique et d'autres réseaux de télécommunication, conventions établies sur la base du modèle national validé par la FNCCR, ainsi qu'encaisser les recettes afférentes ;
- ▶ Signer les conventions de groupements de commande avec d'autres collectivités et/ou partenaires dans le cadre des activités de maîtrise d'ouvrage menées par le SDES, dans un objectif de mutualisation des moyens et d'optimisation des dépenses, et ce en concordance avec les délégations spécifiques confiées par ailleurs au Président et aux instances du SDES pour le lancement et l'attribution des marchés associés ou non à ces conventions ;
- ▶ Participer aux commissions d'appels d'offres associées aux groupements de commandes dont le SDES n'est pas le coordinateur, et déléguer en cas d'absence ce mandat aux autres membres de la commission d'appel d'offres par arrêté spécifique précisant l'objet et la durée de la délégation ;
- ▶ Déléguer en son absence et en tant que de besoin à chaque Vice-Président par ordre de leur classement et suivant leur disponibilité, tout ou partie de ses délégations et fonctions, par arrêté spécifique précisant l'objet et la durée de la délégation au Vice-Président concerné.

Luc FAIVRE précise également que les décisions relatives aux délégations ci-dessus, peuvent en cas d'empêchement du Président, être prises par le comité syndical d'une part, et être signées par un Vice-Président ayant reçu délégation du Président d'autre part, et ce dans les conditions fixées à l'article L. 2122-18 du CGCT. Il précise aussi que le Président doit rendre compte a posteriori au comité syndical des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

Compte tenu des éléments présentés ci-avant, le comité syndical décide à l'unanimité des délégués présents et représentés prenant part à la délibération :

- ▶ ***D'accorder au Président les délégations permanentes précitées, prises en application des dispositions de l'article L. 211-10 du CGCT ;***
- ▶ ***D'abroger la délibération antérieure prise au titre des délégations permanentes accordées au Président, à savoir la délibération n° CS 04-01-2016 du 21 décembre 2016.***

8. DELEGATION PONCTUELLE AU PRESIDENT

Robert CLERC passe la parole à Luc FAIVRE qui rappelle que le comité syndical du 4 octobre 2016 a validé diverses dispositions modificatives concernant le tableau des effectifs et l'organigramme fonctionnel des services, afin de satisfaire notamment aux évolutions initiées récemment et en cours de mise en œuvre. Pour accompagner ces évolutions et notamment développer les nouvelles activités, le même comité syndical a décidé du recrutement de quatre agents supplémentaires dont trois Conseillers en Energie Partagé (CEP), et validé la nouvelle organisation des services autour de trois pôles déclinés comme suit avec un responsable attaché à chacun d'eux, quelques activités étant gérées directement sous la responsabilité du directeur :

- ▶ **Pôle administration générale / finances / ressources humaines** chargé de toutes les tâches d'administration générale, juridiques, budgétaires et comptables de la structure ;
- ▶ **Pôle concession** chargé des tâches afférentes à cette mission régaliennne et à la gestion administrative des participations financières pour l'éclairage public et les travaux d'enfouissement du réseau DP délégués aux communes, ... ;
- ▶ **Pôle maîtrise d'ouvrage et marchés publics** chargé des tâches afférentes à la maîtrise d'ouvrage de travaux et à l'achat public au sens large : accord-cadre travaux, fourniture d'électricité, marchés de maîtrise d'œuvre, marchés de services et de fournitures, ... ;
- ▶ **Activités sous la responsabilité directe du directeur** : secteur communication et agents en cours de recrutement pour assurer le service CEP, ainsi que l'assistance des communes dans le domaine de la maîtrise de l'énergie de des énergies renouvelables (EnR).

Luc FAIVRE informe le comité que pour exercer actuellement les missions récurrentes et celles en cours de développement, les services sont constitués statutairement de 8,8 Equivalent Temps Plein (ETP) répartis sur neuf agents ; mais depuis plus de cinq ans, le SDES subit en permanence des absences prolongées déjà évoquées dans des comités syndicaux antérieurs : longue maladie, décharge syndicale, ... Les agents opérationnels à ce jour ne représentent que 5,8 ETP, conséquemment à l'absence quasiment continue depuis près de deux ans pour des raisons diverses de deux agents du pôle *administration générale / finances / ressources humaines* et de l'agent chargé de la communication, tous agents titulaires de la Fonction Publique Territoriale, soit trois ETP : Catherine BARTOLI, Gersende CARRET et Sylviane CHALOUHI.

François CANTAMESSA demande si les quatre recrutements à venir vont compenser au moins partiellement l'absence actuelle des 3 ETP.

Luc FAIVRE répond que les quatre recrutements à venir correspondent au développement de nouvelles activités, à savoir entre autres la maîtrise d'ouvrage des travaux et le service CEP. Aussi, le manque récurrent des 3 ETP sera compensé par des CDD et/ou de l'intérim équivalents à près d'1,5 ETP, ainsi que de l'externalisation partielle de prestations comme dans le secteur de la communication par exemple.

Compte tenu des éléments présentés ci-avant, le comité syndical décide à l'unanimité des délégués présents et représentés prenant part à la délibération :

- ▶ **D'autoriser le Président à recruter les personnels nécessaires en tant que de besoin pour compenser l'absence des agents précités, et ce pour des périodes déterminées dans le respect des dispositions de la réglementation en vigueur ;**
- ▶ **D'autoriser le Président à mettre en œuvre les procédures de recrutements et à signer les contrats afférents pour les agents destinés à remplacer les trois agents précités.**

9. BUDGET PRIMITIF 2017

Robert CLERC passe la parole à Luc FAIVRE qui rappelle que le SDES est constitué uniquement de communes ; conséquemment, le budget primitif est voté selon la nomenclature comptable M14, s'appliquant aussi aux syndicats intercommunaux. Ce budget primitif 2017 est décliné ci-dessous par grands postes de dépenses et recettes, dans la continuité du débat consacré aux orientations budgétaires qui s'est déroulé le 21 décembre dernier. Les tableaux détaillés section par section sont annexés au rapport. Il décline et commente ensuite la présentation synthétique ci-après de la répartition des recettes et dépenses par section et par grands postes budgétaires.

Section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 9 766 038,48 €. En ne prenant pas en compte en recettes la part des excédents antérieurs reportés et non affectés (1 534 038,48 €), la section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 8 232 000 €, et ce sur la base des éléments ci-dessous.

Dépenses

- ▶ Les moyens de fonctionnement du syndicat, à savoir les frais de structure, les indemnités des élus et les frais de personnels avec leurs cotisations sociales. Ces dépenses représentent un montant total de 1 131 000 €, soit 13,7 % des dépenses.
- ▶ Reversement de la TCCFE aux communes de 4 210 000 €, la recette initiale étant diminuée des frais de gestion supportés par le SDES, soit 51,2 % des dépenses.
- ▶ Diagnostics d'éclairage public réalisés à la demande des communes ou de territoires regroupant plusieurs communes, et ce pour un montant de 180 000 €, soit 2,2 % des dépenses.
- ▶ Virement à la section d'investissement pour les participations du SDES aux travaux d'enfouissement du réseau DP, d'un montant de 2 000 000 € soit 24,3 % des dépenses.
- ▶ Dépenses diverses - Dotation aux amortissements au titre de l'exercice 2016 et divers (26 000 €), reversement de près de 10% de la redevance R2 aux communes (210 000 €), et disponible budgétaire non encore affecté (475 000 €), représentant un montant global de 711 000 €, soit 8,6 % des dépenses.

Recettes

- ▶ Redevance R1 (dite de fonctionnement) et R2 (dite d'investissement) - Montants de la redevance R1 (650 000 €) et de la redevance R2 (2 250 000 €), versés par le concessionnaire au titre du contrat de concession, dont 300 000 € de prime de départementalisation perçue depuis 2009 inclus, ces deux redevances représentant un montant global de 2 900 000 €, soit 35,2 % des recettes, sachant que la redevance R2 sera diminuée de près de 150 000 € dès 2018, par la non reconduction annoncée du protocole de « lissage » ENEDIS / FNCCR mis en place depuis cinq ans.

- ▶ **Intégration des ouvrages dans l'environnement** - Accord triennal négocié avec ENEDIS pour sa contribution aux travaux d'enfouissement du réseau DP initiés par les communes pour des raisons esthétiques et de sécurisation, contribution d'un montant annuel depuis trois ans de 525 000 € soit 6,4 % des recettes (*accord triennal en cours de renégociation, cette durée actuelle de l'accord étant remise en cause entre autres par ENEDIS*).
- ▶ **Perception de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE)** pour un montant de 4 340 000 €, soit 52,7 % des recettes.
- ▶ **Recettes diverses** - Frais de maîtrise d'ouvrage facturés aux communes pour les travaux d'enfouissement et l'installation de bornes IRVE (235 000 €), frais d'adhésion des membres du groupement pour l'achat d'électricité (63 000 €), remboursement de la part des collectivités pour les diagnostics éclairage public réalisés par le SDES (75 000 €), participation de l'ADEME aux trois emplois CEP (54 000 €), ainsi que diverses recettes (40 000 €), représentant un montant global de 467 000 €, soit 5,7 % des recettes.

Section d'investissement

Le budget d'investissement s'équilibre à hauteur de 22 898 613,73 €. En n'intégrant pas les opérations d'ordre budgétaire pour 2 356 081,55 € inscrites en dépenses et en recettes aux chapitres 041, la section d'investissement s'équilibre à hauteur de 20 542 532,18 €.

Dépenses

- ▶ Restes à réaliser (RAR), correspondant aux participations du SDES aux travaux d'enfouissement du réseau DP non encore versées aux communes, que ce soit pour les travaux réalisés sous sa maîtrise d'ouvrage ou par délégation de maîtrise d'ouvrage aux communes représentant un montant global de 10 030 219,43 €, soit 48,8 % des dépenses.
- ▶ Travaux d'enfouissement du réseau DP, soit sous maîtrise d'ouvrage des communes par délégation du SDES concernant le réseau DP (1 050 000 €), soit sous maîtrise d'ouvrage du SDES (4 322 402,75 €), pour un montant global de 5 372 402,75 €, soit 26,2 % des dépenses.
- ▶ Travaux d'enfouissement d'éclairage public et de télécommunication réalisés par délégation de maîtrise d'ouvrage des communes, représentant un montant global de 3 807 910 €, soit 18,5 % des recettes.
- ▶ Participation du SDES aux travaux d'éclairage public que ce soit dans le cadre de travaux d'enfouissement du réseau DP par délégation de maîtrise d'ouvrage au SDES de la part des communes ou sous maîtrise d'ouvrage des communes, représentant un montant global de 800 000 €, soit 3,9 % des dépenses.
- ▶ Reversement de la TVA aux communes pour les travaux d'enfouissement du réseau DP réalisés par délégation de maîtrise d'ouvrage représentant un montant de 300 000 €, soit 1,5 % des recettes.
- ▶ Dépenses diverses, dont l'achat de biens d'équipement (matériel informatique, mobilier,..) (50 000 €), des dépenses imprévues (100 000 €), des frais d'études (82 000 €), représentant un montant global de 232 000 €, soit 1,1 % des dépenses.

Recettes

- ▶ Excédent d'investissement reporté, représentant un montant de 4 671 027,15 €, soit 22,7 % des recettes.
- ▶ Participation des communes, aux travaux d'enfouissement du réseau DP réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SDES (1 140 000 €) et pour l'installation des bornes IRVE (150 000 €), représentant un montant global de 1 290 000 €, soit 6,3 % des recettes.
- ▶ Participation des communes pour les travaux sur les réseaux d'éclairage public et de télécommunication réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SDES, représentant un montant global de 5 622 634,95 €, soit 27,4 % des recettes.
- ▶ Virement de la section de fonctionnement pour financer les participations du SDES aux travaux d'enfouissement du réseau DP et représentant un montant de 2 000 000 € soit 9,7 % des dépenses.
- ▶ Dotation aux amortissements au titre de l'exercice 2016 pour la réalisation d'opérations d'ordre budgétaire concernant les biens d'équipement représentant un montant de 25 500 €, soit 0,1 % des recettes.
- ▶ Part de l'excédent de fonctionnement nécessaire pour financer les investissements et contribuer à l'équilibre de la section d'investissement, et représentant un montant de 5 359 192,28 €, soit 26,1 % des recettes.
- ▶ Recettes diverses, comprenant le remboursement de la TVA par ENEDIS sur les travaux d'enfouissement du réseau DP sous maîtrise d'ouvrage des communes et du SDES et sur l'installation des bornes IRVE (1 450 000 €), la participation de l'ADEME à l'installation des bornes IRVE (102 000 €), le FCTVA (5 000 €), ainsi que des recettes diverses de régularisation (17 177,80 €) représentant un montant global de 1 574 725,80 €, soit 7,7 % des recettes.

Un débat collégial s'engage notamment sur les évolutions actuelles en termes de maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement des réseaux secs réalisée désormais directement par le SDES, au fait d'une part, de la fragilité juridique de la procédure co-maîtrise d'ouvrage historique en réalité un transfert de maîtrise d'ouvrage aux communes, et d'autre part, de la difficulté de ces dernières à réaliser ces opérations dans des délais raisonnables, retardant d'autant le versement de la participation financière du SDES et avec pour conséquence un gonflement artificiel des capacités budgétaires de ce dernier.

Michel DYEN demande à ce que les communes soient alertées pour qu'elles terminent leurs opérations dans les meilleurs délais et pour connaître le cas échéant, les éventuels excédents budgétaires du SDES qui permettraient de financer d'autres investissements.

Le projet de budget primitif 2017 s'équilibre à hauteur de 9 766 038,48 € en section de fonctionnement et à hauteur de 22 898 613,73 € en section d'investissement. Il s'équilibre donc globalement à hauteur de 32 664 652.21 €.

Compte tenu des éléments présentés ci-avant et de ceux détaillés dans les tableaux annexés au rapport, le comité syndical vote à l'unanimité des délégués présents et représentés prenant part à la délibération, le budget primitif 2017.

10. DIVERS (sans délibération)

Dossier IRVE

François CANTAMESSA s'interroge sur l'état d'avancement du dossier IRVE engagé depuis près d'un an maintenant.

Luc FAIVRE dresse un rapide bilan en l'état actuel du dossier, sachant qu'il a fallu recomposer l'implantation des bornes suite à l'abandon du projet (*privé*) BOLLORÉ, établi en parallèle du présent projet (*public*), et ce en collaboration avec l'ADEME. De plus, les conventions de financement de l'ADEME n'ont été signées puis transmises par cet organisme qu'en juin dernier. A la suite, les collectivités maîtres d'ouvrage ont travaillé en partenariat avec ENEDIS afin d'optimiser l'implantation des bornes sur le terrain pour en limiter les coûts de raccordement sur le réseau DP. Le premier marché à passer dans ce dossier avec l'opérateur de service de charge, la société NEW MOTION, désignée par la CAO de Chambéry Métropole Cœur des Bauges, est en cours de signature. Puis, un marché de fourniture et pose des bornes devrait être signé. Il précise également que le coût global d'une borne fournie et posée est de l'ordre de 10 K€ HT, sachant que l'intégralité de la maîtrise d'œuvre de l'opération, est assurée exclusivement par ses soins, ainsi que l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les collectivités engagées dans le projet.

Luc FAIVRE explique également la construction du prix de recharge qui sera le même la première année de fonctionnement pour toutes les bornes installées dans le cadre de ce projet. Ainsi, tout en considérant qu'il ne faut pas s'attendre à réaliser des bénéfices pour l'instant, on peut considérer que si une borne est utilisée avec au moins une recharge complète d'un véhicule particulier par jour, et compte tenu du prix de vente mis en place associant un forfait de recharge, le temps de charge et l'énergie chargée, le budget de fonctionnement de cette borne serait équilibré aux alentours de 4 500 € annuel entre les dépenses d'énergie, de maintenance et de gestion, compensées par les recettes générées par la facturation du service.

Négociations en cours sur la convention article 8 avec ENEDIS pour la période 2017-2019

Serge DAL BIANCO demande des informations sur l'état d'avancement de ces négociations.

Robert CLERC lui rappelle que le bureau syndical du 17 février dernier a décidé de convoquer les directeurs régional et départemental d'ENEDIS à l'occasion d'un bureau syndical exceptionnel sur le sujet le lundi 17 mars prochain à 17h30 au SDES, afin d'aborder notamment les points durs de ce dossier, à savoir : durée de la convention entre deux ou trois ans, montant annuel et conditions de la participation annuelle d'ENEDIS, et maintien d'une maîtrise d'ouvrage sous l'égide du SDES pour l'enfouissement du réseau HTA existant.

Le prochain comité syndical est fixé au mardi 23 mai 2017 à 18h00 au SDES.

A 19h10, l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Le Président du SDES,
Robert CLERC

